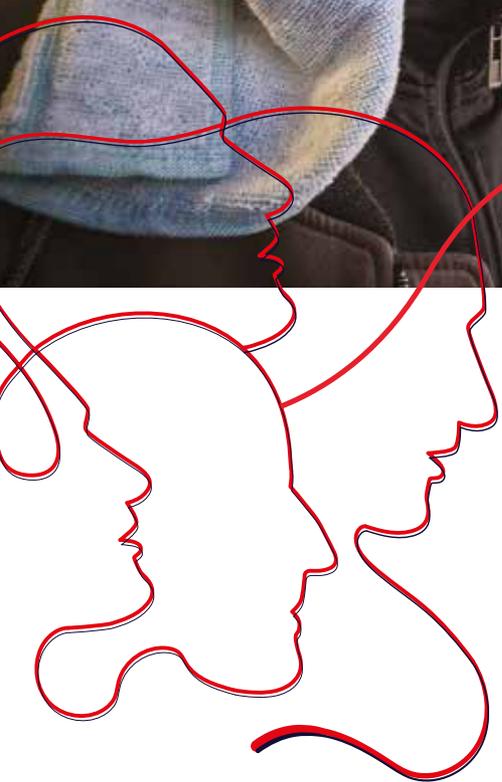


la Cimade  
L'humanité passe par l'autre

2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ



# ÉDITO

L'année 2017 augurait d'évolutions inquiétantes s'agissant du traitement réservé, sur le plan européen comme dans notre pays, aux personnes migrantes et réfugiées. Sur fond de présidentielle et législatives, elle laissait de plus présager en France une instrumentalisation nauséabonde par certain-e-s de la question migratoire.

Dans ce contexte difficile et singulier, La Cimade a tenté d'agir sur plusieurs fronts, faisant de la diversification de ses modes d'action et de ses alliances l'un des fondements principaux de sa stratégie d'intervention au niveau national. Deux exemples peuvent ici l'illustrer.

## SOMMAIRE

Faits saillants au niveau national	04
Les bénévoles au cœur de l'association	06
Zoom en régions	08
Asile et séjour	10
Rétention, expulsion et enfermement	12
Héberger et défendre le droit à être hébergé.e	14
Victimes de violences et jeunes en danger	16
Enseigner le français, sensibiliser l'opinion	18
Agir au regard des enjeux européens et internationaux des migrations	20
Informier et convaincre l'opinion, et les décideurs	22
Éléments financiers 2017	24
Une équipe salariée renforcée pour mener nos missions	26
La Cimade remercie ses partenaires	28

## DU PLAIDOYER À L'ACTION DE RUE, DU DÉCRYPTAGE À LA FORMULATION D'ALTERNATIVES

Pendant toute la période de la campagne des élections présidentielle et législatives, La Cimade a souhaité engager de façon conjointe et coordonnée des actions de plaidoyer, de sensibilisation et de communication offensives. Un état des lieux portant sur les effets négatifs des politiques migratoires actuelles a ainsi été réalisé. Un travail de décryptage de la parole des politiques a permis de communiquer des données objectivées pouvant mettre en perspective voire déconstruire certains propos tenus (quotas, droit du sol, aide médicale d'État...). Des propositions concrètes pour une autre politique migratoire ont été présentées, couvrant le champ de l'accès au territoire, de l'asile, du droit au séjour ou de l'enfermement. Reprenant les codes des campagnes électorales, une action de rue médiatisée, consistant à placarder des affiches de dénonciation des politiques migratoires a mobilisé des groupes locaux dans plus d'une quarantaine de villes.

Les modalités d'intervention de La Cimade pendant cette année électorale ont donc été diverses et répondaient au parti pris d'agir et d'articuler différents leviers à la fois, de la démarche institutionnelle à l'action de rue, du décryptage de l'existant à la formulation de propositions alternatives, de l'interpellation des politiques à la conscientisation de l'opinion.

## DE L'APPEL DES SOLIDARITÉS AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DES MIGRATIONS, UNE STRATÉGIE D'ALLIANCES

Diversification aussi dans ses alliances, lorsque La Cimade s'est impliquée en 2017 dans des dynamiques collectives inter-acteurs larges, comme l'Appel des solidarités regroupant des organisations de champs thématiques très différents (lutte contre la pauvreté, l'évasion fiscale, l'écologie, etc.), ou comme les États généraux des migrations (EGM) regroupant à l'origine plus de 450 associations et collectifs citoyens engagés auprès des personnes migrantes et réfugiées.

## « NOUS AVONS DIVERSIFIÉ NOS MODES D' ACTIONS ET NOS ALLIANCES POUR FAIRE AVANCER LA CAUSE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES. »

Pour évoquer que la deuxième, face à l'indifférence et au mépris affichés par le nouvel exécutif à l'égard des acteurs de terrain et de leurs expertises, La Cimade s'est engagée fortement dans cette dynamique naissante des EGM qui s'est donnée comme objectifs de dénoncer la politique migratoire menée sur les territoires, renforcer les pratiques associatives et citoyennes de solidarité, porter des propositions pour une politique alternative. Elle a ainsi contribué à l'animation nationale de cette dynamique auprès d'autres associations et collectifs, et s'est investie fin 2017-2018 dans l'organisation de dizaines d'assemblées locales en France.

Des alliances renforcées et/ou renouvelées ont donc été nouées pour opérer des croisements nécessaires entre question migratoire et autres questions sociétales, renforcer nos relations avec les acteurs émergents de la solidarité auprès des personnes migrantes et réfugiées, démultiplier l'impact de notre intervention.

Ce choix de la diversification de nos modes d'action et d'alliances, sans être inhabituel à La Cimade, se sera donc particulièrement affirmé en 2017. Certes, cela n'aura pas suffi à véritablement enrayer la dégradation des politiques migratoires menées en France et en Europe, mais cet enjeu apparaît plus que jamais incontournable si l'on veut pouvoir à terme renouveler les rapports de force et mobiliser autrement.

## ÉVITER LES PIÈGES DE LA BANALISATION, DE « L'ENTRE-SOI » ET DE LA XÉNOPHOBIE

Ces mobilisations et alliances diversifiées nous auront aidés à éviter les pièges que nous tendait cette année 2017 singulière. Le piège de la banalisation des situations indignes vécues par tant de personnes exilées en France et en Europe. Le piège d'une révision à la baisse de nos exigences, en se contentant de lutter contre les mesures encore plus dures d'une nouvelle politique migratoire annoncée. Le piège de laisser s'instaurer des logiques d'opposition entre catégories de personnes étrangères, entre précaires nationaux et étrangers. Le piège, aussi, de « l'entre soi » rassurant, face aux défis du moment.

Forte de l'engagement inlassable de ses membres sur le terrain et du soutien affirmé de ses donateurs et donatrices, La Cimade est déterminée à prendre toute sa part dans le mouvement des acteurs et actrices de la solidarité avec les personnes migrantes et réfugiées, à l'heure où les risques de la montée des idéologies xénophobes ébranlent nos sociétés.

Jean-Claude MAS  
Secrétaire général

Geneviève JACQUES  
Présidente





## FAITS SAILLANTS AU NIVEAU NATIONAL

### FÉVRIER

Lancement du collectif Délinquants solidaires pour en finir avec le délit de solidarité. Plus de 350 syndicats et organisations, nationales et locales, dont La Cimade, publient un manifeste et organisent des rassemblements notamment à Lille, Paris et Nice pour protester contre la criminalisation de l'expression de la solidarité envers les personnes migrantes, réfugiées, Roms, et sans-papiers.



### MARS

30 mars

En amont des élections présidentielle et législatives, les militant·e·s de La Cimade collent des affiches dans plus de 50 villes en France pour interpeller sur les conséquences dramatiques des politiques migratoires. Au même moment, La Cimade publie Migrations. États des lieux 2017 qui conjugue analyses et propositions sur la réalité des migrations.



## MAI

Destiné aux familles de personnes décédées ou disparues en Méditerranée centrale, un guide d'information est réalisé par la coalition Boats 4 People, dont fait partie La Cimade. Ce document est disponible en anglais, français, italien, arabe et tigrigna.



## JUIN

La Cimade et six autres associations lancent la pétition en ligne « Plus jamais d'enfants en rétention » pour demander à Emmanuel Macron de mettre fin à cette pratique qui a valu à la France d'être condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme. Dès le 11 juillet, plus de 50 000 signatures ont été collectées. Fin 2017, 90 000 citoyennes et citoyens soutiennent ce mouvement, obligeant le gouvernement à faire des promesses de réforme.



## JUILLET

### 19 JUILLET

Le collectif Frontexit, dont La Cimade fait partie, publie une version actualisée de sa brochure Vrai/Faux « L'Europe est en guerre contre un ennemi qu'elle s'invente » pour mieux comprendre le rôle de cette agence de surveillance des frontières FRONTEX.



## SEPTEMBRE

### 5 SEPTEMBRE

Publication d'un guide pratique destiné aux avocat-e-s pour les aider à défendre les personnes étrangères privées de liberté en centre de rétention administrative en outre-mer. Coédité avec le collectif Migrants Outre-mer, il fournit des conseils sur diverses procédures liées à l'interpellation, au placement en retenue administrative ou en garde à vue ou au placement en centre de rétention administrative.

### 14 SEPTEMBRE

Au lendemain de l'attribution des Jeux Olympiques 2024 à Paris, lancement de la campagne « Vivre est une victoire » qui rend hommage au courage et aux efforts des personnes réfugiées. Les vidéos sont vues par 100 000 personnes.



### FIN SEPTEMBRE,

Le monde de l'art contemporain se mobilise en faveur des personnes migrantes et réfugiées à travers l'exposition et la vente aux enchères We Dream Under the Same Sky au profit de cinq associations dont La Cimade.



## OCTOBRE

### DÉBUT OCTOBRE

Plus de 250 militant-e-s de La Cimade se réunissent en session nationale à Poitiers pour débattre et se former sur les enjeux liés à la Liberté de circulation et d'installation.

### 17 OCTOBRE

La Cimade et Amnesty International France lancent une campagne contre les expulsions vers l'Afghanistan. Un rapport est publié et une pétition commune est lancée. Elle rassemble à la fin de l'année plus de 50 000 signataires. Le gouvernement refuse pour l'instant d'appliquer un moratoire, mais une baisse très conséquente des renvois directs est constatée après notre interpellation.



## NOVEMBRE

### 21 NOVEMBRE

470 associations et collectifs citoyens, dont La Cimade, lancent les États généraux des migrations (EGM) afin de s'organiser pour que les réalités de terrain, leurs demandes et leurs propositions soient entendues par les autorités. En juin, la société civile avait demandé l'organisation d'une Conférence nationale sur la politique migratoire de la France. L'Élysée avait rejeté cette demande.



### DU 18 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE

L'édition 2017 du festival Migrant Scène rassemble plus de 26 000 personnes lors de 390 manifestations organisées par La Cimade et ses partenaires dans toute la France.



## DÉCEMBRE

### 8 DÉCEMBRE

La Cimade et 20 autres associations claquent la porte d'une réunion avec le ministre Gérard Collomb pour protester contre une circulaire qui permet à l'État de vérifier l'identité des personnes accueillies dans les centres d'hébergement d'urgence. Dans la foulée, un recours est déposé devant le Conseil d'État contre cette remise en cause de l'inconditionnalité de l'accueil.

### 14 DÉCEMBRE

Publication du rapport « Coopération UE – Afrique, Chronique d'un chantage » sur les mécanismes financiers et politiques de coopération utilisés par les États européens pour exercer des pressions sur les pays africains sur les questions de migrations. Une journée de décryptage sur ce sujet réunit plus de 200 personnes à Paris.



### 21 DÉCEMBRE

Dans un message vidéo, Geneviève Jacques interpelle le Président Emmanuel Macron sur sa promesse de juillet d'accueillir toutes les personnes à la rue d'ici la fin de l'année. Ce message est vu par plus de 100 000 personnes.





# LES BÉNÉVOLES AU CŒUR DE L'ASSOCIATION

L'action des 2 800 bénévoles est essentielle dans la mission de La Cimade. Grâce à leur implication directe, les permanences juridiques, l'accompagnement en prison, l'apprentissage du français ou encore la sensibilisation des publics sont autant d'actions de terrain en faveur des personnes réfugiées et migrantes. De la même manière, La Cimade investit pour garantir démocratie et participation dans sa vie associative. Forte de 90 groupes locaux, l'association est aujourd'hui un acteur social engagé et reconnu.

La Cimade continue à se développer en métropole et outre-mer. En plus d'une Assemblée où sont représentés les groupes locaux, chaque région compte un Conseil et un Bureau. La forte coordination entre élu-e-s et salarié-e-s permet de développer les stratégies et actions régionales en cohérence avec les orientations générales de La Cimade.

L'année 2017 a été marquée par le lancement de quatre nouveaux groupes locaux, la création d'un poste salarié pour la région France Comté Bourgogne mais aussi la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes, et l'intégration du Limousin dans la région Centre-Ouest.

La Direction de la Vie associative accompagne ce développement pour permettre à chacune des 12 régions Cimade de construire leur stratégie et de trouver les moyens pour mener à bien les actions de terrain. Un effort particulier a été conduit s'agissant du soutien des groupes en Outre-mer et de la région Normandie qui développe des contacts sur Argentan et Flers.

Autre enjeu auquel s'est attelée l'association : revisiter la carte de ses régions pour plus de cohérence avec les régions administratives, mais aussi renforcer les projets interrégionaux pour être en mesure de faire face aux évolutions des institutions publiques (régions, services déconcentrés de l'État par exemple).

**4** NOUVEAUX GROUPES  
LOCAUX ONT ÉTÉ CRÉÉS  
À STRASBOURG, LORIENT,  
VANNES ET DANS LE GERS

## FORMATION DES ÉLU·E·S

En complément des formations juridiques proposées aux bénévoles des permanences, La Cimade offre des formations à destination des élu·e·s régionaux pour leur permettre d'assumer leurs mandats et de monter en compétences. En 2017, les formations ont bénéficié aux trésoriers régionaux et aux nouveaux élus et nouvelles élues en région.

Pour compléter les formations, les bureaux régionaux ont été réunis quatre fois dans l'année afin de coordonner les mobilisations nationales (comme en amont de la campagne sur les élections présidentielles et législatives) et améliorer l'animation des groupes locaux.

Autre espace de formation, la Session nationale qui a rassemblé plus de 270 militant·e·s en 2017 à Poitiers pour débattre et s'outiller sur la question de la liberté de circulation et d'installation. L'occasion également de renforcer la dynamique régionale du Centre-Ouest pour concevoir et organiser cet événement.

## UNE FORTE PRÉSENCE EN OUTRE-MER

Mayotte, La Réunion, Guadeloupe et Guyane. Consciente des problèmes spécifiques en Outre-mer, La Cimade continue de renforcer sa présence malgré un contexte parfois hostile que ce soit de la part de certaines autorités que de secteurs de la population ouvertement xénophobes. En novembre, une mission dans l'Océan indien a permis de soutenir et conseiller bénévoles, élu·e·s et salarié·e·s, notamment à Mayotte, à la veille d'une crise sans précédent. À Mayotte, le groupe local, structuré autour de la permanence juridique, rassemble 30 bénévoles, dont des jeunes adultes d'origine comorienne.

**« S'ENGAGER  
À LA CIMADE  
C'EST D'ABORD  
EXPRIMER  
UN DÉSIR ET UNE  
VOLONTÉ D'AGIR  
DANS LA CITÉ  
POUR DÉFENDRE  
ET PROMOUVOIR  
LA DIGNITÉ  
DES PERSONNES  
ÉTRANGÈRES »**

## ADHÉRER, UNE IMPLICATION FORTE

Être adhérent·e de La Cimade permet de participer pleinement à la vie démocratique de l'association et aux mobilisations. Plus de 2 800 personnes ont fait ce choix en 2017 (2 600 en 2016). La possibilité offerte d'adhérer en ligne simplifie la procédure et représentera un gain de temps important pour les trésorières et trésoriers. Les régions Île-de-France, Auvergne Rhône-Alpes et Sud-Ouest sont celles qui rassemblent le plus d'adhérent·e·s. D'autres régions, notamment le Sud-Est (+16%) ou encore Nord Picardie (+50 bénévoles), connaissent une belle croissance de l'engagement bénévole. Le renouvellement et l'accroissement des équipes bénévoles est un enjeu dans tous les territoires, avec par exemple à Dijon l'arrivée de nouvelles personnes à travers les cours d'apprentissage linguistique et un partenariat avec une dizaine d'étudiant·e·s venue réaliser une « contrepartie citoyenne ».

En parallèle, l'association a lancé un chantier pour permettre à un plus grand nombre de sympathisant·e·s d'adhérer à La Cimade, et ainsi renforcer leur implication à ses côtés.

## GARANTIR LA QUALITÉ DES PRATIQUES BÉNÉVOLES

Consciente des enjeux de déontologie dans les pratiques salariées et bénévoles, La Cimade a lancé un chantier pour aboutir à une Charte du bénévole et assurer sa mise en pratique dans les prochaines années. C'est une demande du Conseil national qui souhaite un document de déontologie adapté aux réalités de terrain de notre mouvement. Ce travail sera finalisé en 2018.

## UN APPUI PSYCHOLOGIQUE

Confrontées à des situations de très forte précarité et de détresse, les équipes peuvent être en difficulté. Un groupe dédié est constitué depuis plusieurs années, et a été renforcé à partir de mai. Il intervient auprès des groupes locaux pour animer des régulations d'équipes, de l'analyse de pratiques, pour réaliser des formations à l'écoute et à l'entretien (cette année, à Montpellier, Massy et Pau).

## VALORISER SES ACTIONS PASSÉES

Forte d'une équipe de bénévoles, le service Archives/Histoire a mené à bien en 2017 un travail de tri et de récolement des dossiers du service Solidarités internationales et du secrétariat général. En parallèle, tous les salarié·e·s du siège ont suivi une journée de sensibilisation aux enjeux de l'archivage, notamment des documents pouvant intéresser les chercheurs et les chercheuses.

Enfin, le partenariat avec la BDIC (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine) de l'université de Nanterre va permettre de verser de nouveaux pans des archives de La Cimade notamment sur l'action de l'association en Algérie, et les témoignages d'anciens responsables de La Cimade ont été récoltés pour être versés à la BDIC.

**À ELLE SEULE, LA RÉGION  
ÎLE-DE-FRANCE A ACCUEILLI**

**100**

**NOUVEAUX ET NOUVELLES  
BÉNÉVOLES**

**69%**

**DES ADHÉRENT·E·S  
SONT DES FEMMES,**

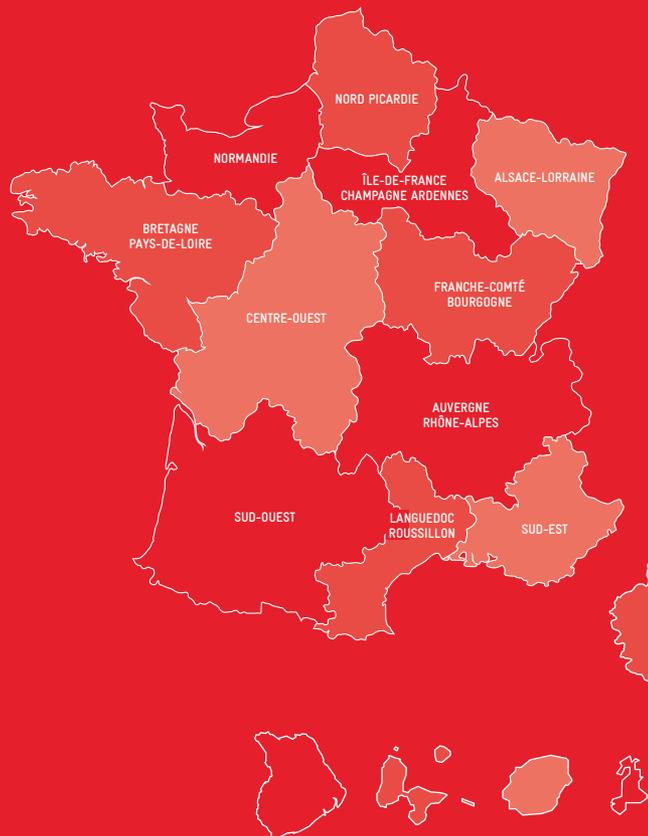
**&**

**34%**

**ONT ENTRE 30 ET 60 ANS**



# ZOOM EN RÉGIONS



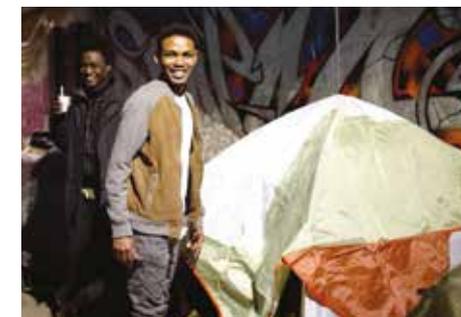
## ALSACE-LORRAINE

Indignée par les files d'attente interminables et les RDV dématérialisés impossibles à obtenir, La Cimade et plusieurs associations ont mené une action de veille pendant plusieurs mois devant la préfecture de Strasbourg. Ce qui a débouché par une action coup de poing « #1 an et plus » en octobre qui a été relayée par les médias.



## AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Piétinant allégrement la Convention internationale des droits de l'Enfant, les collectivités locales et l'État ont participé à la dégradation des droits des jeunes en danger (appellation plus juste que celle de mineurs isolés étrangers). Des groupes Cimade de la région ont fait de cette question cruciale une priorité avec des formations spécialisées, la création d'outils spécifiques, le plaidoyer vers les pouvoirs publics et une saisine du tribunal administratif de Grenoble après la décision du département de l'Isère de suspendre la prise en charge des jeunes en danger.



## FRANCHE-COMTÉ BOURGOGNE

Pour venir en soutien aux bénévoles donnant des cours de Français Langue Étrangère (FLE), le groupe de Dijon a successivement accueilli des étudiant·e·s de l'IEP puis une dizaine d'autres étudiant·e·s à travers un partenariat avec la municipalité. Même si les contraintes universitaires rendent difficiles une implication très forte, c'est un atout et une opportunité de sensibiliser ces jeunes.



## BRETAGNE PAYS-DE-LOIRE

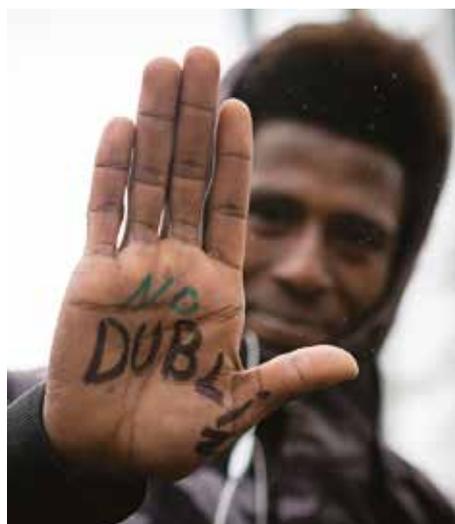
Si la loi prévoit que « toute personne sans abri a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence », les équipes de La Cimade, confrontées à la souffrance de personnes étrangères laissées à la rue, ont dû continuer leur mobilisation quotidienne pour faire respecter ce droit. Le travail inter-associatif mené à Nantes ou Rennes, ou avec les réseaux Welcome ou d'hébergeurs solidaires en Vendée, a permis d'héberger et de faire respecter le droit à être hébergé. En lien avec des avocat·e·s, le groupe de Nantes a œuvré pour déposer des référés-hébergement en justice qui ont permis des victoires.

## CENTRE-OUEST

Pour les personnes étrangères malades, la loi de 2016 a considérablement dégradé l'accès à un titre de séjour pour soins. À Poitiers, La Cimade s'est emparée de ces situations inacceptables et a favorisé le dépôt de recours devant les tribunaux contre les pratiques de l'Ofii et de la préfecture qui ont fait le choix d'une interprétation très restrictive de la procédure. Le tribunal administratif de Poitiers a donné raison à La Cimade mais la préfecture se limite toujours à accorder un récépissé après le dépôt du dossier médical à l'Ofii.

## ÎLE-DE-FRANCE

Le nombre de personnes accompagnées dans les permanences Asile de La Cimade Île-de-France a bondi de 22% entre 2016 et 2017. Les bénévoles ont ainsi accueilli 3 941 personnes étrangères et réalisé 4 227 interventions en leur faveur. Cette augmentation est due à l'augmentation globale du nombre de demandes d'asile mais surtout aux très nombreux cas de personnes dublinées, menacées d'être transférées dans un autre pays européen, et fragilisées par ce système injuste. Cette augmentation n'est pas sans poser des problèmes : locaux rendus exigus, manque de bénévoles assez formés, etc.



## LANGUEDOC ROUSSILLON

Au-delà du festival Migrant'Scène qui accueille de plus en plus souvent des personnes migrantes, les groupes de la région se sont mobilisés pour leur permettre l'accès à la culture. À Sète, à travers des sorties culturelles. À Perpignan, avec des visites d'un théâtre et de musées et une découverte de la ville. À Montpellier, avec le Musée Fabre, le théâtre Jean Vilar ou encore un atelier de gravure « Voies/voix de migrants ». En 2017, plusieurs centaines de personnes étrangères ont bénéficié de ces actions.

## NORD PICARDIE

Partant du constat que les personnes en demande d'asile sont trop souvent mal préparées avant leur passage devant l'Ofpra ou la CNDA, le groupe Cimade de Lille organise des sessions d'information spécifiques qui ont connu un fort succès en 2017. Des simulations d'entretien individuel pour l'Ofpra ou d'audience collective pour la CNDA ont bénéficié à près de 120 personnes cette année.

## NORMANDIE

Les permanences d'accès au droit restent au cœur de l'activité des groupes de la région avec plus de 700 personnes accueillies en 2017, majoritairement originaires d'Afrique et d'Europe de l'Est. Cet accompagnement a été complété par des actions de terrain à Ouistreham où des exilé·e·s soudanais·e·s sont présent·e·s et en précarité.

## OUTRE-MER

Grâce à la mobilisation du Collectif Étudiant, mis en place par le groupe de Mayotte, un protocole a été validé avec le Vice-rectorat et la préfecture afin de recenser les bacheliers et bachelières sans papiers pour leur donner l'opportunité de poursuivre leurs études universitaires. À La Réunion, le groupe Cimade a réussi à faire démarrer des cours de FLE à Saint-Denis et Saint-Louis qui ont déjà accueilli plus de 30 personnes.

## SUD-EST

La situation à la frontière franco-italienne, de Menton à Briançon, en passant par la vallée de La Roya, a nécessité une forte mobilisation de la région. Pour renforcer les actions ponctuelles des bénévoles et les permanences, la Coordination des acteurs de la frontière franco-italienne (CAFFIM) a été mise en place par La Cimade avec Amnesty Internationale France, Médecins du Monde, Médecins sans frontières et le Secours Catholique.



## SUD-OUEST

Pas moins de 210 adhérentes et adhérents de la région ont suivi une formation en 2017 sur le droit des étrangers (séjour, éloignement), sur le droit d'asile ou encore le règlement Dublin et le regroupement familial. Ce souci pour la formation est essentiel pour répondre correctement aux attentes des personnes étrangères dans les permanences qui ont accompagné cette année plus de 8 000 personnes. L'effort de formation se déploie également vers des publics externes, notamment dans le champ du travail social et juridique. Pas moins de 198 personnes ont pu en bénéficier cette année.



# ASILE ET SÉJOUR

Défendre le droit d'asile pour les victimes de persécutions ou menacées par les conflits est au cœur de la mission de La Cimade. De même, pour l'accès à un titre de séjour qui est rendu de plus en plus difficile pour les personnes étrangères, notamment celles malades. Au quotidien, les équipes salariées et bénévoles dans les 115 permanences de La Cimade s'investissent pour obtenir des avancées collectives et individuelles.

En 2017, 100 755 demandes d'asile y compris de mineur-e-s accompagnant-e-s ont été introduites à l'Ofpra, soit 17% de plus qu'en 2016. Les nationalités les plus représentées sont les personnes albanaises, afghanes ou encore soudanaises. À noter que 591 demandes ont été faites par des mineur-e-s isolé-e-s. Le taux d'accord à l'Ofpra est de 27% et 36% avec la CNDA.

## CRÉER DE LA JURISPRUDENCE AU BÉNÉFICE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

En 2017, ce travail juridique permet de créer une jurisprudence favorable aux personnes étrangères, face aux dérives de l'administration. Succès significatif de La Cimade et de ses partenaires associatifs, l'ordonnance du Conseil d'État du 31 juillet 2017 sur la situation à Calais où la mairie et l'État empêchaient les personnes migrantes d'accéder à des distributions de nourriture et à des douches. Le bras de fer a continué entre les associations et les autorités durant toute l'année, mais la décision du Conseil d'État qui a jugé que « les conditions de vie des migrants révèlent une carence des autorités publiques, qui est de nature à exposer les personnes concernées à des traitements inhumains ou dégradants et qui porte donc une atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale » a été un rappel utile moins d'un an après le démantèlement de la jungle de Calais.

**LES PERSONNES « DUBLINÉES »  
REPRÉSENTENT**

**36%**

**DES DEMANDES D'ASILE  
(41 500 POUR UN TOTAL DE 120 500)**

Quelques semaines auparavant, le Conseil d'État avait également donné raison à La Cimade et une plaignante nigériane qui avait été placée en rétention alors même qu'elle souhaitait déposer une demande d'asile. Cette ordonnance de référés apportait une jurisprudence importante sur le sort des personnes placées en rétention à qui le droit de demander asile était refusé car elles étaient dublinées (c'est-à-dire que la France considère qu'un autre État européen doit examiner leur demande d'asile). Le Conseil d'État a jugé que cela n'était pas possible. Face à cette « défaite » juridique, le ministère de l'intérieur a contre attaqué avec une proposition de loi parlementaire qui permet le placement en rétention de toutes les personnes dublinées. Adoptée, la loi place des milliers de personnes dans une plus grande fragilité.

Enfin, la requête déposée en mai devant le Conseil d'État par La Cimade, la Fédération des acteurs de la solidarité, Dom'Asile, le GISTI et Groupe Accueil et Solidarité sur les conditions et la nature de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA) a permis de faire annuler le montant insuffisant qui est versée lorsque les personnes ne sont pas hébergées par l'État.

En revanche, La Cimade n'a pas été entendue par le Conseil d'État quand elle a contesté le décret asile de 2015, mais également sur le statut très polémique de la « zone d'attente » de Menton, à la frontière franco-italienne, où des personnes migrantes sont retenues pendant une nuit dans des conditions déplorables.

## ACCOMPAGNER LES PERSONNES DEMANDANT L'ASILE

Au niveau national et dans les régions, La Cimade accompagne des personnes en quête d'une protection, en leur fournissant les informations appropriées sur la procédure et en les préparant à l'entretien Ofpra.

En une année, de mars 2016 à mars 2017, 260 personnes ont été accompagnées lors de leur entretien à l'Ofpra comme le permet désormais la loi. La Cimade a publié un rapport sur ces accompagnements qui fait un bilan positif d'une présence « citoyenne » lors de ces entretiens.

Les bénévoles impliqués dans les permanences asile sont régulièrement formés et soutenus par le salarié national chargé de ces questions, mais également par les salariés régionaux qui développent une expertise en la matière. Sept formations nationales ont eu lieu en 2017 à Dijon, à Toulouse, à Grenoble, à Lille, à Nantes, à Rouen et à Marseille. Cet effort d'accompagnement est complété par la diffusion en interne, et à certains partenaires proches, d'un bulletin d'information dédié aux questions d'asile.

Ces formations sont d'autant plus utiles que les droits des personnes sont malmenés, par exemple sur le délai d'enregistrement de la demande qui, fixé par la loi à trois jours, est en réalité de 25 jours en moyenne. La question de l'hébergement a été également source de nombreuses interventions et mobilisations de La Cimade en 2017. Si le nombre de places augmente, les nouveaux dispositifs sont de plus en plus orientés vers le contrôle et le tri des personnes étrangères.



## DROIT AU SÉJOUR : LA RÉALITÉ DERRIÈRE LES CHIFFRES

Selon les statistiques officielles, la progression de 13% des premiers titres de séjour est liée d'abord au nombre des premiers titres de personnes réfugiées (+56,5%), puis à l'immigration professionnelle qui augmente de 20,5%. Le titre de séjour « étudiant » a bénéficié à 88 095 personnes. Enfin, l'immigration familiale est elle aussi en hausse de 2%.

Derrière ces chiffres globaux se cache une réalité bien plus difficile pour des centaines de milliers de personnes étrangères sans papiers, malades ou fortement précarisées. Les préfectures délivrent au compte-gouttes des titres de séjour pour des travailleuses ou travailleurs sans papiers qui devraient pourtant bénéficier de la circulaire Valls. La difficulté d'obtenir des rendez-vous, du fait notamment de la dématérialisation des démarches, le manque de moyens dédiés dans l'administration, et des blocages évidents de dossiers sont la réalité de nombreuses personnes étrangères que La Cimade accompagne à travers son réseau de permanences.

## LA SUSPICION ENVERS LES PERSONNES ÉTRANGÈRES MALADES

Le transfert de compétence entre les médecins des Agences de santé régionales et ceux de l'Ofii (voulu par la loi de mars 2016) a marqué une dégradation nette de l'accès à un titre de séjour pour les personnes étrangères malades. La Cimade s'est mobilisée pour recenser les différentes pratiques abusives, par exemple le refus de délivrer un récépissé pour un titre de séjour pour soins par certaines préfectures, et alerter les autorités autant que les professionnels de santé. Plusieurs personnes malades ont également été accompagnées par La Cimade dans des contentieux contre l'administration dans des cas manifestes d'abus notamment à Poitiers, à Béziers ou au Raincy.

Autres obstacles auxquels sont confrontées des milliers de personnes étrangères: la dématérialisation des prises de rendez-vous dans les préfectures avec des délais de plusieurs mois, voire dans certains cas des rendez-vous qui n'existent pas. Un robot informatique mis en place par La Cimade a continué à scanner les sites des préfectures pour démontrer cette réalité scandaleuse. Le plaidoyer s'est fait en direction du ministère de l'Intérieur mais aussi du Défenseur des droits. Des contentieux ont également été déposés pour aider des personnes à franchir ce nouvel obstacle numérique.

Enfin, les questions liées au titre de séjour étant très présentes dans les permanences, un investissement particulier a été réalisé sur les formations nationales internes (pas moins de huit ont été réalisées par la salariée en charge de ces questions) et les supports utiles aux bénévoles, sur la procédure de demande de titre de séjour ou sur l'accompagnement des personnes malades sans récépissé.

**26**  
REQUÊTES AUPRÈS  
DU CONSEIL D'ÉTAT

**3** INTERVENTIONS  
AUPRÈS DE LA CNDA  
**2** REQUÊTES AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DÉPOSÉES PAR LA CIMADE

**262 000**  
PREMIERS TITRES DE SÉJOUR  
ONT ÉTÉ DÉLIVRÉS EN 2017



# RÉTENTION, EXPULSION ET ENFERMEMENT

Le changement de majorité politique a conduit à une augmentation significative de l'enfermement et des assignations à résidence (déjà conséquents) de personnes étrangères en vue de les expulser. La Cimade a pu grâce à sa présence dans les lieux de privation de liberté (rétention et prison) et ses lieux d'accueil accompagner plusieurs milliers de personnes, et dénoncer un recours démesuré aux mesures d'expulsion, de surveillance et d'enfermement.

« L'expulsion est plus que jamais perçue comme l'indicateur principal de la réussite des politiques publiques migratoires. »

## LA RÉTENTION, TOUJOURS PLUS VIOLENTE

Présente dans 8 centres de rétention administrative (CRA) en métropole et outre-mer, La Cimade y a accompagné 7 595 adultes et 136 enfants enfermés en vue de leur expulsion. Dans ces CRA, le nombre de personnes enfermées a augmenté de 18% par rapport à 2016. Cette hausse est liée aux contrôles au faciès, aux interpellations aux frontières et aux instructions données aux préfet-e-s après l'attentat de Marseille par le ministère de l'Intérieur. Ce renforcement de l'usage de la rétention a provoqué des milliers d'enfermements abusifs.

Dans un contexte de tensions dans plusieurs CRA, La Cimade a apporté une écoute, et a organisé la défense des droits des personnes avec ses partenaires et les avocat-e-s. Ainsi, 10 400 contentieux ont été initiés devant les juridictions françaises ou la Cour européenne des droits de l'homme, ce qui a permis la libération de plus du tiers des personnes enfermées. Autre illégalité commise par l'État : le placement en rétention des personnes en demande d'asile en vue d'expulser vers un pays européen, malgré une décision de la Cour de cassation. À noter qu'en 2017, plus de 600 demandes d'asile ont été réalisées en rétention avec le soutien de La Cimade. Ce chiffre révèle l'enfermement et les tentatives d'expulsion de personnes en quête de protection, en provenance de pays tels que l'Afghanistan, le Soudan ou la Syrie.

Les mobilisations de La Cimade contre la rétention et l'expulsion se sont notamment réalisées à Rennes avec « l'anniversaire » des 10 ans du CRA : événements de sensibilisation du public, colloque sur les lieux de détention, etc... L'occasion de rappeler l'opposition de l'association à toutes formes d'enfermement spécifiques aux personnes étrangères.

PLUS DE

**40 000**

**PERSONNES ONT ÉTÉ EXPULSÉES  
DE MÉTROPOLÉ ET D'OUTRE-MER**

## OBSERVER ET DÉNONCER LES DÉRIVES DE LA RÉTENTION

La présence de La Cimade dans les CRA ne l'empêche pas de dénoncer les abus des autorités, comme ce fut le cas avec notre campagne contre l'enfermement des enfants en rétention. Le lancement d'une pétition avec d'autres associations, et un travail de plaidoyer ont permis de remettre cette question dans le débat public. En 2017, La Cimade s'est alliée à Amnesty International France pour obtenir un moratoire sur les expulsions vers l'Afghanistan. La médiatisation d'un rapport d'enquête et le lancement d'une pétition en octobre ont permis de freiner les pratiques de renvoi direct vers ce pays en guerre, mais les transferts vers des pays européens dans le cadre de la procédure Dublin persistent.

## EN TOUTE ILLÉGALITÉ EN OUTRE-MER

Il est important de signaler la situation déplorable en outre-mer. À Mayotte, le recours à la rétention est massif, et en Guyane, elle a concerné près de 1 500 personnes, dont 60 % ont été expulsées. Menées de façon expéditives, les expulsions vers le Brésil et le Suriname concernent majoritairement des personnes surinamiennes et haïtiennes que l'État veut dissuader à tout prix de rejoindre la France. La Cimade a poursuivi son plaidoyer national et international pour que les droits soient alignés avec ceux de la métropole. Un rapport de la CNCDDH a fait écho à nos demandes.

## CONTRÔLER, EXPULSER, BANNIR, UNE OBSESSION DE L'ÉTAT

Pour « réussir » cet objectif, l'État mobilise en plus des anciens outils (rétention et pression sur l'aide au retour), de nouveaux dispositifs avec notamment un lien de plus en plus étroit entre hébergement des personnes et contrôle par l'administration.

Le développement de cette « rétention hors les murs » est un vecteur de violations des droits fondamentaux des personnes et génère pour les personnes une anxiété très grande par la peur de se voir arrêté.e.s lors d'un pointage au commissariat ou même à leur domicile en vue de leur expulsion.

En 2017, La Cimade a ainsi observé et dénoncé :

- La volonté d'expulser qui entre de plus en plus tôt dans le parcours des personnes migrantes avec la création de centres pour évaluer leur situation administrative et orienter certain.e.s vers les lieux d'expulsion (circulaire du 4 décembre 2017).
- La montée en puissance des dispositifs de contrôle « hors les murs » avec + 8 000 mesures d'assignation à résidence (en 2017) qui loin de constituer des mesures alternatives à la rétention viennent s'y additionner.
- La création de centres de retour (DPAR) pour contrôler des personnes « hébergées » par l'assignation à résidence, et l'incitation de l'aide au retour de l'Ofii.
- La multiplication des mesures d'interdictions de retour sur le territoire - bannissement - qui privent les personnes de tout espoir de régularisation.

## SAVOIR RÉAGIR FACE À CES MESURES

Afin de répondre aux besoins des professionnels du champ social et juridique et des personnes accompagnant les personnes étrangères de réagir rapidement et efficacement face à ces mesures complexes, La Cimade a notamment développé et diffusé des fiches réflexes. Engagée de longue date contre le recours massif aux expulsions et la mise sous contrôle des personnes étrangères, La Cimade a renforcé en 2017 ses moyens pour contrer ces pratiques, avec la création d'un poste salarié entièrement dédié à ce thème.

## RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES PERMANENCES

Dans de nombreuses permanences de La Cimade, l'accompagnement des personnes sous le coup de mesures d'éloignement s'est renforcé. Les formations et outils fournis aux bénévoles ont permis de favoriser la défense de leurs droits face à l'administration pour effectuer des recours ou en les aidant à saisir les autorités face à des situations abusives.

En Île-de-France, par exemple, un projet pilote de permanences dédiées aux questions d'expulsions a été renforcé à raison de 2 permanences hebdomadaires. Au-delà des permanences, La Cimade a dénoncé en décembre, y compris par le dépôt d'un recours devant le Conseil d'État, une circulaire du ministère de l'Intérieur qui dévoie l'hébergement d'urgence pour en faire un outil de contrôle, voire d'expulsion du territoire des personnes étrangères.

## UNE DOUBLE PEINE DANS LES PRISONS

La surpopulation carcérale, les tensions récurrentes et la volonté politique d'identifier la prétendue « dangerosité » des personnes sous main de justice aggravent les difficultés des personnes étrangères incarcérées. Grâce à l'engagement d'un réseau de bénévoles qui interviennent en prison et d'un travail de coordination nationale, La Cimade est une actrice reconnue dans la défense des droits des personnes étrangères emprisonnées.

La présence dans les prisons a permis d'accompagner 2 670 personnes étrangères incarcérées, dont 171 femmes. La majorité des demandes des personnes détenues concerne la sollicitation ou le renouvellement d'un titre de séjour, puis les requêtes en relèvement d'interdiction du territoire français (ITF) et les dossiers de demande d'asile. À noter que plus de 500 personnes suivies par La Cimade avaient été condamnées pour

des infractions liées à la législation spécifique aux personnes étrangères. En 2017, La Cimade s'est mobilisée en inter-associatif par exemple en mars pour rendre hommage aux « Morts de la prison » mais également en amont d'échéances politiques comme avec la publication d'une tribune avant le débat sur le budget pénitentiaire, invitant le gouvernement à réduire l'inflation carcérale et privilégier les mesures alternatives. Avec ses partenaires associatifs, le GISTI et l'OIP, La Cimade a pu publier le rapport « Contestation des obligations de quitter le territoire français : pas l'ombre d'un droit » et déposer une question prioritaire de constitutionnalité afin de contester les délais de recours des obligations de quitter le territoire français notifiées en détention.

Autre priorité : la formation des bénévoles qui interviennent dans les prisons et des personnels pénitentiaires sur les droits des personnes étrangères incarcérées, comme ce fut le cas en octobre à Marseille, en novembre à Liancourt et en décembre à Beauvais.

## PLAIDOYER CONTRE DES LOIS DANGEREUSES

La proposition de loi sur les personnes dublinées et le projet de loi Asile et Immigration ont suscité la mobilisation de La Cimade. Le premier texte devait permettre aux préfet.e.s d'enfermer en rétention des personnes dublinées. Notre plaidoyer a permis de limiter les cas d'enfermement et d'apporter des garanties même si elles demeurent insuffisantes. Quant au projet de loi, il prévoyait un durcissement inégalé des pratiques : renforcement des dispositifs de contrôle et de bannissement, maintien des enfants et des familles en rétention, passage à 115 jours d'enfermement finalement ramenés à 90 jours grâce à la mobilisation de La Cimade et de ses partenaires.

# 81 000

OBLIGATIONS DE QUITTER  
LE TERRITOIRE FRANÇAIS (OQTF)  
DÉLIVRÉES EN MÉTROPOLE

AUGMENTATION DE

# 970 %

DES MESURES D'INTERDICTION  
DE RETOUR SUR LE TERRITOIRE  
FRANÇAIS (IRTF) SUR LES 10  
PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2017

SOIT

# 19 901

MESURES

# 8 000

ASSIGNATIONS À  
RÉSIDENCE DE PERSONNES  
ÉTRANGÈRES



03

# HÉBERGER ET DÉFENDRE LE DROIT À ÊTRE HÉBERGÉ·E

La Cimade a dû se mobiliser à plusieurs reprises en 2017 face aux carences manifestes de l'État dans l'hébergement des personnes en demande d'asile, réfugiées et en détresse, et pour contrer la volonté gouvernementale de mettre à mal l'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence.

Dans les centres d'hébergement de Béziers et Massy, La Cimade s'efforce d'apporter aux résidentes et résidents bien au-delà d'un simple hébergement mais également un accompagnement social, juridique, culturel,... comme autant de garanties pour une intégration réussie.

Le dispositif national d'accueil des personnes migrantes et réfugiées s'est largement transformé. À côté des CADA, ATSA et HUDA, dédiés à l'accueil des personnes en demande d'asile, de nouvelles formes d'hébergement spécialisées ont été créées par l'État, comme les CAO, CHUM, PRAHDA, DPAR, ou CAES. Sous la pression notamment des associations, des milliers de nouvelles places ont été créées dans des centres dispersés dans toute la France. Si certains de ces centres répondent bien à des logiques d'accueil et d'accompagnement, d'autres au contraire sont utilisés comme des outils de contrôle administratif et policier, voire d'expulsion des personnes. Cela s'est largement confirmé en 2017.

En effet, bien que le droit à l'hébergement soit reconnu comme une liberté fondamentale et définie par le code de l'action sociale des familles, le ministère de l'Intérieur a cherché en fin d'année à mettre à mal son caractère inconditionnel pour toute personne sans abri et en situation de détresse. Dans un contexte de saturation de l'hébergement social d'urgence et d'une pression politique très forte de la place Beauvau en faveur des expulsions, la circulaire du 12 décembre 2017 est venue concrétiser la volonté du gouvernement de faire des lieux d'hébergement un outil de contrôle. Cette circulaire prévoit le développement d'agents des préfectures et de l'Ofii dans les lieux d'hébergements pour effectuer une évaluation administrative des personnes étrangères puis une sortie des dispositifs pour aboutir, dans certains cas, à l'expulsion.

La Cimade et 27 autres associations ont fortement contesté ces dispositions portant atteinte au droit à l'hébergement social et aux principes du travail social. Cette mobilisation s'est notamment traduite par un départ collectif d'une réunion convoquée sur le sujet par le ministre Gérard Collomb, et le lancement dans la foulée d'une action contentieuse auprès du Conseil d'État. Le plaidoyer de La Cimade et ses alliés s'est également porté vers les autorités administratives indépendantes (Défenseur des Droits, CNIL). Ces saisines ont permis de poser des gardes fous à l'intervention des agents des préfectures et de l'Ofii.

## DES DIZAINES DE MILLIERS DE PERSONNES EN SOUFFRANCE

La question de l'hébergement a été une préoccupation constante pour les équipes de La Cimade. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dorment à la rue ou dans des squats. Les plus démunis, notamment des jeunes en danger, frappent souvent à la porte des permanences de La Cimade. Face à cette souffrance et à un système d'hébergement d'urgence saturé, les bénévoles doivent souvent compter sur les réseaux d'hébergement solidaires qui pallient, dans une certaine mesure, les carences de l'État.

En Bretagne Pays de Loire et en Île-de-France notamment, cette préoccupation pour l'hébergement s'est souvent transformée en interpellation des pouvoirs publics, voir en actions en justice pour contraindre l'État à respecter son obligation d'hébergement.

## À BÉZIERS, LE CADA S'ÉTEND

2017 a été la première année de fonctionnement avec un effectif de personnes résidentes de 90 places au lieu de 50 auparavant. Des aménagements ont été réalisés et des appartements ont été loués pour loger des familles. En tout, 79 personnes ont été accueillies dans ce Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) ce qui a nécessité une forte mobilisation de l'équipe salariée, renforcée par l'embauche de deux personnes, et des bénévoles. Les personnes originaires d'Érythrée, d'Albanie et de Syrie sont les plus nombreuses au CADA, avec une majorité de familles.

Grâce aux efforts d'accompagnement, la majorité des personnes qui sortent du CADA (16 sur 26 au total en 2017) le font avec un statut de réfugié ou de protection subsidiaire. Parmi les nouvelles résidentes, cinq femmes originaires d'Érythrée ont bénéficié de la réinstallation prévue par l'Europe pour accueillir des personnes présentes en Italie ou en Grèce.

L'équipe du CADA se mobilise pour répondre aux besoins des personnes résidentes, avec par exemple un renforcement du suivi psychologique rendu nécessaire par des parcours d'exil de plus en plus durs et dangereux.

**« LES RÉFUGIÉ·E·S SONT DE PLUS EN PLUS VULNÉRABLES : AUX TRAUMATISMES SUBIS DANS LE PAYS D'ORIGINE, S'AJOUTE CEUX LIÉS À LA PRÉCARITÉ DE L'ACCUEIL EN FRANCE. »**

L'intervention d'une psychologue une journée par mois a été complétée par la présence d'une thérapeute corporelle. L'enjeu de la santé mentale est tel que le CADA a sollicité des financements sur ce sujet avec notamment Médecins du Monde.

Autre réponse proposée par l'équipe du CADA : le vivre ensemble et la diversité à travers l'atelier Cuisine du monde qui a mobilisé une vingtaine de femmes migrantes lors de soirées citoyennes et culturelles et festivals. Cette expérience réussie en 2017 devrait donner lieu à un projet plus large.

## À MASSY, UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES RÉFUGIÉ·E·S

Le Centre provisoire d'hébergement (CPH) accueille des personnes qui ont obtenu le statut de réfugié. En 2017, 140 personnes ont été hébergées, accompagnées et soutenues dans le centre installé au cœur de Massy ou dans des appartements loués à proximité. Pour moitié les résident·e·s sont des familles, et les enfants représentent 30%. Après l'Afghanistan, les pays d'origine les plus représentés sont le Soudan, la Guinée-Conakry et la Somalie. Faits marquants et défis pour l'équipe : le nombre toujours plus important de non-francophones et les difficultés croissantes pour obtenir la réunification familiale.

L'équipe de 10 salarié·e·s et de 40 bénévoles a renforcé les animations socio-culturelles (atelier théâtre et atelier blog) et les activités socio-linguistiques, ouverts à l'extérieur. De même pour la permanence d'accueil et d'orientation sociale ouverte à toute personne étrangère en difficulté. Grâce à huit bénévoles, 177 personnes migrantes, souvent sans papiers, ont été orientées.

Au total, 1 150 heures d'apprentissage du français ont été dispensées en 2017 pour plus de 260 personnes et grâce à 14 bénévoles. En fin d'année, des cours particuliers de français ont été proposés à certain·e·s résident·e·s qui en avaient exprimé le besoin. Enfin, le soutien scolaire a été renforcé cette année, et 9 ateliers parents-enfants ont eu lieu en 2017.

IL EXISTE

**40 450**

PLACES DANS LES CADA EN FRANCE

**280**

PERSONNES ONT ÉTÉ HÉBERGÉES DANS LES CENTRES DE LA CIMADE

**40** BÉNÉVOLES SONT PRÉSENT·E·S AU CENTRE DE MASSY



04

# VICTIMES DE VIOLENCES ET JEUNES EN DANGER

La crise de l'accueil des personnes migrantes et réfugiées s'est très nettement cristallisée en 2017 sur le sort réservé aux jeunes en danger, souvent appelés « mineur·e·s isolé·e·s ». D'autres populations, notamment les personnes de culture rom, sont particulièrement discriminées. L'association a également poursuivi son action en faveur des victimes de violences et de traite des êtres humains.

## UNE MOBILISATION EN FAVEUR DES JEUNES EN DANGER DANS L'URGENCE ET LE LONG TERME

En 2017, 14 900 mineur·e·s non accompagné·e·s ont été identifié·e·s par les services de l'État (à titre de comparaison, en 2016, 8 050 jeunes en danger avaient été évalué·e·s mineur·e·s) mais les moyens ont manqué à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Bien qu'ils et elles ne représentent que 15 % des enfants pris en charge par l'ASE, l'augmentation du nombre de demandes a mis en lumière les dysfonctionnements du système de protection de l'enfance et les choix politiques indignes de certains départements. Au total, près de 26 000 jeunes étrangers ont été accueilli·e·s et hébergé·e·s par l'ASE en 2017, et dans 95 % des cas, il s'agit de garçons.

Mobilisée sur la défense des droits des jeunes en danger, La Cimade a constaté de très nombreuses défaillances dans la mise en œuvre de la protection de l'enfance sur l'ensemble du territoire. Que ce soit au stade de la mise à l'abri immédiate du mineur·e isolé·e, lors de l'évaluation de la minorité ou au niveau de la prise en charge de ces jeunes vulnérables, des départements et services de l'État se sont montrés incapables d'assumer leur responsabilité.

La Cimade et ses partenaires associatifs ont dénoncé le risque d'un glissement opéré par l'État, notamment par le Premier ministre en fin d'année, qui indiquait la création d'un cadre juridique spécial pour les jeunes en danger d'origine étrangère, hors du droit commun de la protection de l'enfance.

**40%**

**DES MINEUR·E·S  
ISOLÉ·E·S MIS À L'ABRI  
AVAIENT MOINS  
DE 16 ANS**



Indignée par le comportement de certains départements qui se dédouanent de leurs responsabilités, La Cimade a accompagné des jeunes en situation de danger et a notamment porté ces questions devant le tribunal administratif. Ce fut le cas en Isère, face à un département refusant d'assumer la protection des mineur·e·s non accompagné·e·s. En Bretagne Pays de Loire, les mobilisations des groupes locaux ont permis de déposer de nombreux contentieux notamment via les référés libérés pour des jeunes en danger.

Pour ce faire, La Cimade a notamment saisi le Conseil d'État qui a rappelé en août dans une ordonnance qu'un « refus d'accès au dispositif d'hébergement et d'évaluation (...) à une personne se disant mineur isolé, est ainsi susceptible (...) d'entraîner des conséquences graves caractérisant une atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale ».

Mais les textes de loi et les décisions des juridictions restent peu appliqués sur le terrain. Par exemple, dans les permanences de Nice, Gap, Toulon et Marseille, les accompagnements de jeunes en danger ont fortement augmenté, plus de 1 200 au niveau de la région Sud-Est. Une formation a été organisée sur cette problématique dans les Hautes-Alpes en octobre.

### QUELLES AVANCÉES POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES ?

Les femmes restent les principales victimes de violences à l'encontre des personnes étrangères. En 2017, plus de 2 400 personnes, essentiellement des femmes, ont été conseillées et plus de 750 directement accompagnées dans la durée par La Cimade, à travers notamment son réseau de permanences dédiées à ces questions en Île-de-France, Nord Picardie (Lille), Bretagne Pays de Loire (Nantes),

Rhône-Alpes (Lyon) et Languedoc Roussillon (Montpellier). Une dizaine d'hommes ont également été aidés pour des faits des violences.

Le gouvernement a beaucoup communiqué sur la protection accordée aux femmes étrangères victimes de violences, mais dans les faits seules 50 cartes de séjour « ordonnance de protection » ont été délivrées et 115 cartes accordées à des victimes de « traites des êtres humains », principalement la prostitution. Ces chiffres sont à rapporter aux estimations de 30 000 personnes victimes de la traite des êtres humains, dont 85 % sont des femmes et 90 % sont étrangères.

Sur ce sujet, le plaidoyer de La Cimade et de ses alliés s'est fait entendre sur l'urgence d'apporter un soutien spécifique aux personnes étrangères victimes de violences sexuelles, tant les obstacles administratifs sont importants. Cela s'est concrétisé dans le 5<sup>e</sup> Plan de mobilisation et de lutte contre les violences (2017-2019) qui intègre pour la première fois la question spécifique des femmes étrangères. Malgré de nouvelles dispositions légales, La Cimade a constaté sur le terrain les grandes difficultés auxquelles sont confrontées les personnes étrangères victimes de violences, notamment celles sans papier ou en situation de vulnérabilité administrative, pour obtenir un titre de séjour afin de se protéger d'un conjoint violent ou d'une persécution liée à un mariage forcé. En Île de France, La Cimade a notamment informé et alerté les déléguées départementales aux droits des femmes et le Défenseur des droits sur les difficultés rencontrées dans les préfectures par les femmes accompagnées dans les permanences.

Le dilemme « Continuer à subir des violences ou perdre son droit au séjour » persiste dans de nombreux cas.

Effort complété par la diffusion par La Cimade du « Guide sur la traite des êtres humains » et d'un kit sur l'accompagnement des victimes, outils très utiles pour les bénévoles et salarié·e·s impliqué·e·s dans les permanences et les travailleuses et travailleurs du social.

Autre temps fort de 2017, la journée nationale organisée sur ce sujet en mars avec la participation de plus de 50 militant·e·s et de partenaires associatifs et institutionnels. Sur le terrain, la mobilisation pour informer sur le sort des victimes de violences est également forte, comme en témoigne les actions menées en Alsace lors de Protestants en fête en octobre (exposition, débat, stand).

### ACCOMPAGNER LES PERSONNES LES PLUS PRÉCARISÉES

À travers sa participation au Collectif National Droits de l'Homme Romeurope, La Cimade souhaite alerter sur le sort de ces populations, pour la plupart issues de pays membres de l'Union européenne, mais très fortement stigmatisées et exclues. Mais c'est dans la région de Montpellier que cet engagement se concrétise le plus fortement avec l'accompagnement de 400 personnes dont 160 enfants sur trois bidonvilles. Ce suivi social soutenu par les pouvoirs publics a permis l'accès à l'emploi de 44 personnes de culture rom, l'ouverture de droits sociaux pour plus d'une quarantaine de familles, et l'entrée en logement de 12 familles. Un travail de terrain exemplaire rendu possible par la mobilisation de deux chargées de mission de La Cimade à Montpellier.

Les équipes Cimade de Sète et Béziers sont également engagées dans un soutien en faveur de familles de culture rom, ce qui a permis de trouver des solutions pérennes au-delà des expulsions manu militari qui ont prévalu dans beaucoup de régions.

# 400

**PERSONNES DE CULTURE ROM SOUTENUES PAR LA CIMADE À MONTPELLIER**

# 90%

**DES VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE SONT DES ÉTRANGÈRES**



05

# ENSEIGNER LE FRANÇAIS, SENSIBILISER L'OPINION : DES ENGAGEMENTS RENOUVELÉS

Pour favoriser le vivre ensemble, sur le terrain, les équipes de bénévoles proposent un accompagnement linguistique via des cours de Français langue étrangère (FLE) et des Ateliers socio-linguistiques (ASL). Un enjeu de cohésion sociale fort auquel contribuent également les actions de sensibilisation portées par le mouvement Cimade, avec comme point d'orgue le festival Migrant'Scène qui a continué à se développer cette année.

## ACCÈS À LA LANGUE ET À LA CULTURE COMME FACTEUR D'INTÉGRATION

En 2017, La Cimade a renforcé ses moyens pour permettre à des personnes étrangères, sans considération de leur situation administrative, de bénéficier d'un apprentissage du français. Pas moins de 24 groupes locaux ont été mobilisés dans cet effort en 2017.

Plus de 2 000 personnes étrangères ont suivi cette année un apprentissage linguistique grâce à l'engagement de 250 bénévoles de La Cimade. La présence d'une chargée de projet sur le Français langue étrangère (FLE) et les Ateliers socio-linguistiques (ASL) a permis de renforcer les efforts des groupes Cimade avec des formations, des partages d'expériences et des outils pédagogiques adaptés. Animé par la direction de la Vie associative, cet appui s'est concrétisé par des formations au niveau national et local, avec le module « Consolider les compétences pédagogiques des formateurs bénévoles » développé par notre réseau partenaire Radya.

On note, année par année, une augmentation sensible des personnes exilées inscrites dans les cours et ateliers de La Cimade, notamment celles qui n'ont pas accès aux dispositifs publics réservés aux personnes en situation régulière. À titre d'exemple, à Montpellier, 500 personnes ont suivi des cours, répartis en plusieurs groupes suivant leur niveau. À Perpignan, 25 bénévoles sont mobilisé-e-s pour des cours qui bénéficient à 338 adultes et 78 enfants pour du soutien scolaire. Sur l'île de la Réunion, des bénévoles ont démarré les activités de FLE pour faciliter l'autonomie sociale des personnes étrangères et permettre à certains et certaines de sortir de l'analphabétisme.

**PLUS DE**  
**2 000**  
**PERSONNES ÉTRANGÈRES**  
**ONT SUIVI UN APPRENTISSAGE**  
**LINGUISTIQUE**

## PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE

Autre développement important de 2017 : une plus grande ouverture vers les lieux culturels à travers notamment les ateliers socio-linguistiques et une mobilisation généreuse d'artistes et artisans à travers la France. Car l'apprentissage du français doit se décliner avec l'accès à la culture, aux spectacles, aux musées, et aux médiathèques. Certains groupes ont saisi cet intérêt pour les actions artistiques en créant des spectacles et interventions artistiques avec des personnes étrangères, qui ont trouvé toute leur place dans le festival Migrant'Scène. Par exemple, au centre d'hébergement de Massy où une pièce de théâtre autour du thème du Minotaure a été montée par des résident-e-s, des habitant-e-s de Massy, et jouée devant un public nombreux pendant Migrant'Scène.

Tout cela concourt à valoriser l'expression des personnes exilées, à leur permettre de trouver une place dans la société, et participe à changer le regard que la société porte sur elles. Cet engagement s'est concrétisé fin 2017 par un soutien du Ministère de la Culture et de la Communication pour 13 projets portés par La Cimade en faveur de l'action culturelle et la langue française.

Autre engagement de La Cimade, celui d'un plaidoyer inter associatif « Le français pour tous » en direction des pouvoirs publics pour défendre une politique ambitieuse d'apprentissage du français pour les personnes étrangères.

## SENSIBILISATION TOUS AZIMUTS

En 2017, La Cimade a mené plus de 720 actions de sensibilisation pour mieux faire connaître et comprendre les migrations. Cet engagement de terrain a permis de toucher plus de 52 000 personnes, et leur permettre ainsi de prendre conscience de l'importance de l'accueil et du vivre ensemble.

Chaque année, de nouveaux outils de sensibilisation sont développés et proposés au mouvement pour renforcer leur impact auprès du public. Une mallette pédagogique créée plus particulièrement pour la sensibilisation des 14-18 ans a connu un fort succès auprès des bénévoles engagé-e-s et de nos partenaires associatifs. Le petit guide pour lutter contre les préjugés a été de nouveau largement imprimé, tant il est prisé pour sensibiliser le grand public. Dans une version digitale renouvelée, le petit guide sur les migrations internationales permet à chacune et chacun de mieux comprendre ces enjeux tant débattus dans les médias.

Au moins 7 000 jeunes ont été touchés en milieu scolaire (dans 88 établissements de 19 académies). Il peut s'agir d'interventions ponctuelles dans les classes ou de projets menés sur la durée, comme ce fut le cas avec l'atelier d'écriture réalisé au Lycée Émilie Dubois (Paris) en partenariat avec la Maison des Métallos. À Grenoble, où le groupe a une forte expérience dans les interventions en milieu scolaire, un partenariat avec un lycée agricole permet notamment de travailler avec des jeunes sur le thème des préjugés.

**« PARCE QU'UNE POLITIQUE DE REPLI NE PEUT ÊTRE LA RÉPONSE AUX ENJEUX ACTUELS ET À VENIR DES MIGRATIONS, LA SENSIBILISATION EST ESSENTIELLE. »**

## DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DE PLUS EN PLUS EN VARIÉES

À la base de notre travail de sensibilisation : la volonté de s'adresser à chacune et chacun comme citoyenne ou citoyen pour sensibiliser aux thèmes de l'hospitalité, du vivre ensemble, de l'égalité et de la défense des droits. La Cimade contribue ainsi à changer les regards sur les migrations, à déconstruire les préjugés et à lutter contre les discriminations.

Grâce à l'engagement des bénévoles, la sensibilisation menée par La Cimade gagne du terrain, notamment lors du festival Migrant'Scène qui s'est tenu de fin novembre à début décembre dans 114 villes. Et cela grâce à un travail de sélection de films de qualité, de soirées-débat organisées aux quatre coins de l'hexagone, et de l'exposition sélectionnée cette année - « Attention Travail d'Arabe » d'Ali Guessoum de l'association Remem'beur - qui a connu un franc succès. Dans la région Sud-Ouest, la présence de Migrant'Scène est massive avec 57 interventions dont 19 à Toulouse. On note également la montée en puissance de formes innovantes : bibliothèque vivante (témoignage en face à face entre une personne exilée et une personne française) à Rennes, porteur de parole dans l'espace public à Blois, ou encore séances de jeu Parcours de migrants dans des bars bretons.

Appuyées par la coordination nationale des actions de sensibilisation, les régions développent également des outils originaux. En Normandie, la réalisation du film documentaire « Ceux qu'on ne voit pas » par deux bénévoles de La Cimade a permis de sensibiliser dans toute la région sur la situation des personnes migrantes en errance sur le littoral. À Rennes cette fois, à l'occasion des 10 ans du centre de rétention, des « navettes de rétention » ont emmené les personnes intéressées vers le CRA pour mieux comprendre cette prison qui ne dit pas son nom.

Ce dynamisme en région se concrétise notamment par des formations et journées régionales sur la sensibilisation, comme ce fut le cas à trois reprises pour la seule région Auvergne Rhône-Alpes, autour de la posture de l'animateur ou l'intervention auprès de jeunes avec la mallette pédagogique spéciale 14-18 ans.

# 500

**PARTENAIRES ASSOCIATIFS MOBILISÉS POUR LA SENSIBILISATION**

# 52 400

**PERSONNES, DONT 7 000 JEUNES, ONT ÉTÉ TOUCHÉES PAR NOS ACTIONS DE SENSIBILISATION**



# AGIR AU REGARD DES ENJEUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX DES MIGRATIONS

L'Europe est en faillite politique et morale dans sa politique migratoire. Au-delà des chiffres et la baisse de plus de 40 % des demandes d'asile dans l'UE par rapport à 2016, ce sont les logiques mises en place qui ont retenu l'attention de La Cimade. Pratiques de tri, de blocages et refoulements, enfermements et militarisation des frontières internes et externes. Avec des partenaires européens et africains, nous avons continué à pointer du doigt les pratiques des États européens mais également des pays de départ ou de transit qui agissent, souvent sous la pression de l'Europe, à l'encontre de la dignité des personnes.

L'agenda 2017 de l'Union européenne et de certains de ses États membres a été terrifiant en matière de politique migratoire. Ainsi, la persistance des lieux d'enfermement en Hongrie, en Italie, en Grèce où certaines îles accueillent des hotspots, véritables camps de détention pour des milliers de personnes. La coopération de l'Europe avec certaines milices libyennes pour réduire les départs de bateaux vers l'Italie a eu des effets (-70 % d'arrivées en Italie sur le second semestre) mais surtout une augmentation des interceptions en mer, des détentions et mauvais traitements dans l'enfer libyen.

Les politiques d'externalisation de la « gestion migratoire » ont fait l'objet de plusieurs actions de La Cimade et des collectifs auxquels elle participe : enquêtes, dénonciation, rapports et plaidoyer pour pointer du doigt la manière dont l'Union européenne fait pression sur les pays tiers, africains ou méditerranéens, pour repousser loin de ses frontières les personnes migrantes et réfugiées. En 2017, La Cimade a pu mener quatre missions de terrain dans les zones frontalières françaises et en Hongrie où la situation de la société civile en solidarité avec les personnes étrangères est particulièrement critique. Dans la foulée, sept rencontres de plaidoyer de haut niveau ont été réalisées sur les questions européennes, et un travail d'enquête et de coordination a également été mis en œuvre sur la situation déplorable à la frontière franco-italienne.

## 20 000

**PERSONNES MIGRANTES SONT  
INTERCEPTÉES PAR LES GARDE-CÔTES  
LIBYENS SOUTENUS PAR L'UE**



## UN MOUVEMENT FORMÉ, PORTEUR DES QUESTIONS INTERNATIONALES

Autre engagement cette année, la formation et l'implication du mouvement bénévole sur les questions européennes et internationales. À quatre reprises, à Lyon, Rouen, Toulouse et Dijon, la formation « Les personnes en migration aux portes de l'Europe : décrypter les enjeux actuels et savoir en parler » a été proposée aux bénévoles et aux salarié-e-s pour leur permettre d'analyser la dimension européenne de la crise actuelle, et des interventions ont été faites dans le cadre de Migrant'Scène.

En effet, sur le terrain et notamment dans les permanences de La Cimade, les conséquences des politiques européennes se font fortement sentir : le nombre de plus en plus important de personnes prisonnières du système Dublin qui les plonge dans l'errance et la précarité, mais aussi des parcours d'exil de plus en plus dangereux et traumatisants du fait des multiples obstacles érigés par l'Union européenne.

Sur la question précise du règlement Dublin, une formation s'est tenue à Nantes en octobre, et des groupes locaux ont participé à des mobilisations Stop Dublin.

Par ailleurs, la diffusion continue du petit guide « Comprendre les migrations internationales », la production d'articles pour le site et de documents d'analyse sur la question des disparu-e-s en mer ou sur les évolutions des politiques européennes et internationales sont venues compléter cet effort.

## UNE PRÉFÉRENCE POUR LE TRAVAIL COLLECTIF

La Cimade fait le choix de travailler d'abord en collectif sur les questions européennes et internationales. Que ce soit au sein du collectif Loujna Tounkaranké qui nous lie à une dizaine de partenaires africains, ou au sein de Migreurop ou du collectif Boats4People, La Cimade a ainsi pu participer à la publication de l'Atlas des migrants en Europe produit par le réseau Migreurop en 2017.

C'est également au sein du collectif Frontexit que La Cimade a mis en lumière la militarisation de la gestion migratoire, avec un budget alloué aux garde-côtes et garde-frontières européens qui a atteint 302 millions d'euros en 2017, et de nouvelles dérives dans les pratiques sécuritaires.

Autre temps fort de l'année 2017, la publication du rapport conjoint d'enquête sur le chantage organisé par les États de chaque côté de la Méditerranée dont font l'objet les personnes en migration. En pointant du doigt l'instrumentalisation du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique, La Cimade, Loujna Tounkaranké et Migreurop ont exposé au grand jour ce chantage qui dénature l'aide au développement. Complété par une journée de décryptage qui a rassemblé plus de 200 personnes à Paris, ce rapport a notamment été adressé aux élu-e-s de l'Assemblée nationale et du Parlement européen pour les alerter sur ces dérives.

## INTERPELLATIONS SUR LES DRAMES EN LIBYE ET EN MER MÉDITERRANÉE

Au drame des disparitions de personnes migrantes dans la mer Méditerranée, est venu s'ajouter celui de l'esclavage et des mauvais traitements subis en Libye par des personnes en migration. Au-delà de l'émotion suscitée par ces crimes indescriptibles, La Cimade a interpellé, avec 70 autres associations, l'Union européenne qui met en œuvre une politique de soutien aux garde-côtes et certaines milices libyennes pour empêcher les départs de bateaux vers l'Europe. L'Italie a ainsi fourni des vedettes aux gardes côtes libyens qui sont directement impliqués dans des violations graves des droits fondamentaux, tandis que l'Europe a débloqué 90 millions d'euros pour « l'amélioration de la gestion des migrations » par les « autorités » libyennes...

La Cimade a poursuivi son travail de sensibilisation de l'opinion et d'accompagnement des soutiens des familles des victimes de naufrages en mer Méditerranée. Ainsi, un Guide a été réalisé et diffusé en plusieurs langues dans le cadre du collectif Boats4People pour fournir des conseils aux familles et leurs soutiens en recherche de vérité et de justice pour les victimes.

Enfin, La Cimade vient en soutien à ses partenaires internationaux pour donner de l'écho à des dénonciations de faits graves à l'encontre des personnes migrantes et favoriser la construction de la paix. Ce fut le cas à l'été puis en novembre 2017 face aux expulsions collectives orchestrées par les autorités algériennes. Sur la frontière Mauritanie - Sénégal, l'AMDH (Mauritanie) et le REMIDEV (Sénégal) ont réalisé un rapport exposant les abus commis à cette frontière dans la cadre du collectif Loujna Tounkaranké. En 2017, à l'occasion de la campagne « 100 ans de dépossession » de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, La Cimade a, dans ce cadre, dénoncé les nouvelles restrictions imposées à la population palestinienne, et les restrictions imposées à la société civile.

**« L'EXTERNALISATION DES POLITIQUES MIGRATOIRES EUROPÉENNES AUGMENTE LES VIOLATIONS DES DROITS DES PERSONNES MIGRANTES, LOIN DU TERRITOIRE EUROPÉEN. »**

1/3

**SEULEMENT DES PERSONNES RÉFUGIÉES EN GRÈCE ET EN ITALIE ONT ÉTÉ RELOCALISÉES DANS UN AUTRE PAYS EUROPÉEN**

25

**BÉNÉVOLES ET SALARIÉ-E-S SONT IMPLIQUÉ-E-S DANS LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS EUROPÉENNES**

A woman with dark hair, wearing a dark jacket, is speaking into a white megaphone with a red top. The background is a blurred outdoor setting. A large white number '07' is overlaid on the left side of the image, with a red dot below it. A white line connects the top of the '07' to the top of the red text box.

07

## INFORMER ET CONVAINCRE L'OPINION, ET LES DÉCIDEURS

Informar, denoncar, alerter.

La Cimade n'a pas hésité à prendre la parole dans le débat public en 2017 face aux pratiques de l'État envers les personnes réfugiées et migrantes. Les actions militantes lors des élections présidentielle et législatives ont rappelé la dégradation continue de la situation des personnes étrangères. Tandis que des campagnes de communication et une forte présence dans les médias ont permis de toucher un public plus large. Très identifiée par les décideurs et décideuses politiques, La Cimade a mené son travail de plaidoyer, notamment en direction de la nouvelle majorité politique.

Cette année électorale a été l'occasion de rappeler les conséquences humaines dramatiques des politiques migratoires. Ainsi, fin mars, une campagne d'affichage a permis à La Cimade d'interpeller l'opinion publique pour qu'elle se saisisse des enjeux migratoires. Avec un message politique fort « Les politiques migratoires... répriment, humilient, excluent » pour placer les candidates et candidats politiques face à leurs responsabilités.

En campagne pour une autre politique migratoire, les militantes et militants de La Cimade ont ainsi collé plus de 10 000 affiches sur les murs et panneaux électoraux à Aix, Alès, Amiens, Aurillac, Auzillon, Bagnolet, Bayonne, Besançon, Béziers, Caen, Cahors, Castelsarrasin, Clermont-Ferrand et 35 autres villes. Pour la seule région Sud-Ouest, 10 des 13 groupes locaux se sont mobilisés pour afficher dans l'espace public la campagne de La Cimade. Par ailleurs, 6 300 affiches ont aussi été envoyées à tous les parlementaires, élu·e·s européens, maires, préfets, ministres, conseils départementaux et généraux, communautés de communes, institutions, associations et journalistes. En complément, des groupes locaux ont rencontré des candidates et candidats, par exemple à Marseille, où sept actions de sensibilisation ont également été menées sur des marchés de la ville pendant la campagne.

En parallèle, La Cimade publiait un État des lieux 2017 des Migrations pour contribuer à améliorer la compréhension des enjeux liés aux politiques migratoires et, à travers les propositions formulées dans cette publication, à montrer qu'une autre politique est possible.

Autre temps fort d'interpellation publique, en décembre, le message vidéo de Geneviève Jacques, présidente de La Cimade, à l'adresse d'Emmanuel Macron pour lui rappeler sa promesse (non tenue) faite pendant l'été, d'héberger toutes les personnes à la rue d'ici à la fin de l'année. Ce message a été vu par plus de 220 000 personnes sur Facebook, et a obligé le gouvernement à se justifier sur le traitement indigne réservé aux personnes migrantes et réfugiées.

## UNE PAROLE RECONNUE DANS LES MÉDIAS

La Cimade est reconnue par de nombreux médias pour la qualité de son expertise sur les questions migratoires, mais aussi ses prises de position engagées. En fin d'année, par exemple, lors du bras de fer avec le gouvernement sur sa politique de contrôle et de tri dans les centres d'hébergement, les responsables de La Cimade ont pu défendre le point de vue de la société civile dans de nombreux médias nationaux, Europe 1, France Inter, Le Monde, Libération, L'Express, France Info, France 3 et La Croix, pour ne citer qu'eux.

En 2017, l'association a été citée à 525 reprises dans la presse nationale, et 389 fois dans la presse régionale. Au niveau local, en effet, la présence sur le terrain des militantes et militants autant sur l'accompagnement des personnes étrangères que sur les actions de sensibilisation, fait de La Cimade un acteur associatif très identifié.

## PLAIDOYER POUR UNE AUTRE POLITIQUE MIGRATOIRE

Les interventions publiques de La Cimade sont complétées par un travail de plaidoyer direct en direction des décideuses et décideurs politiques. Ce fut le cas en fin d'année dès la présentation d'une première version du projet de loi Asile et Immigration par le gouvernement, à travers des rencontres directes avec le ministre de l'Intérieur et le Premier ministre.

Autre exemple, le travail mené dans le cadre de la loi pour une bonne application du régime d'asile européen, avec deux auditions par la commission des lois de l'Assemblée Nationale.

Au niveau national et local, La Cimade a tenté de sensibiliser les nouvelles et nouveaux parlementaires élu-e-s au printemps, pour notamment compenser le manque de concertation de la part des ministères et administrations centrales.

## UNE PRÉSENCE FORTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La Cimade a fait le choix d'utiliser les réseaux sociaux pour informer et alerter l'opinion. Au 31 décembre 2017, le compte Facebook de La Cimade compte 55 000 abonné-e-s et le compte Twitter est suivi par plus de 21 000 personnes. Les régions et certains groupes locaux sont également de plus en plus présents sur les réseaux sociaux pour informer des mobilisations locales.

Le site lacimade.org, avec plus de 1 800 000 pages vues en 2017, témoigne de la vitalité du mouvement avec de nombreuses informations issues des régions et des différents pôles thématiques. Grâce à un effort spécifique pour améliorer son référencement naturel, lacimade.org est une source privilégiée sur les questions migratoires sur Internet.

Pour relayer ses messages et ses analyses, La Cimade peut également compter sur une newsletter mensuelle adressée à plus de 130 000 personnes, et de nombreuses listes de diffusion internes organisées par thématiques et régions.



## DES CAMPAGNES VERS UN PUBLIC PLUS LARGE

À l'occasion de l'attribution des Jeux olympiques 2024 à Paris, La Cimade a lancé la campagne « Vivre est une victoire » sur les réseaux sociaux et à la télévision pour rendre leur dignité aux personnes réfugiées qui, chaque jour, sont contraintes de déployer courage et force afin de trouver une terre d'accueil. Sous la forme de clips vidéos « Nager », « Sauter » et « Courir », cette campagne choc a été vue plus de 250 000 fois sur les réseaux sociaux et avec une audience doublée sur des chaînes de télévision.

## DES ACTIONS DE COMMUNICATION EN COLLECTIF

Au national comme au local, La Cimade a régulièrement participé à des actions de communication et de sensibilisation inter associatives, comme ce fut le cas pour la question des personnes étrangères malades ou au sein du collectif Délinquants solidaires en début d'année. Dans les villes où des citoyennes ou citoyens solidaires ont été poursuivi-e-s en justice ou harcelé-e-s les mobilisations ont été d'autant plus fortes, comme à Lille en soutien de Jean-Luc Munro, et bien évidemment dans la vallée de la Roya et autour de Menton.

**21 000**

**FOLLOWERS DU COMPTE  
TWITTER**

**1 264**

**REPRISES DANS LES MÉDIAS  
NATIONAUX ET RÉGIONAUX**

**1 800 000**

**PAGES VUES SUR LACIMADE.ORG**

# ÉLÉMENTS FINANCIERS 2017

Pour répondre à l'augmentation de ses activités en faveur des personnes réfugiées et migrantes en 2017, La Cimade a pu compter sur un soutien renforcé de ses partenaires financiers et des donatrices et donateurs.

Les ressources ont ainsi augmenté de 8,3 % par rapport à 2016. Et si les dépenses ont augmenté de 3,5 % entre 2016 et 2017, cela s'explique essentiellement par la mise en place de nouvelles capacités dans nos centres d'hébergement ou encore de moyens renforcés pour la sensibilisation et la communication. La Cimade a pu mobiliser des financements significatifs pour des projets de terrain, notamment à Grande Synthe, à la frontière franco-italienne, dans les bidonvilles de Montpellier ou encore avec ses partenaires africains du collectif Loujna Tounkaranké. Une gestion maîtrisée des coûts combinée avec une mobilisation de nouvelles ressources ont donc permis de dégager un résultat d'exploitation positif.

En matière de dépenses d'exploitation, La Cimade se situe à 10,022 K€ (pour 9,668 K€ en 2016) tandis que les ressources sont à hauteur de 10,495 K€ (pour 9,691 K€ en 2016).

L'engagement de 2 082 bénévoles actifs est cette année encore au cœur du modèle de fonctionnement de La Cimade, et il est valorisé à hauteur de 5,119 K€. Les projets financés par des bailleurs publics et privés sont majoritairement à l'équilibre en 2017, et ont connu un développement important.

Malgré un contexte incertain du fait des élections de début d'année, c'est avant tout la générosité du public qui a permis ce résultat d'exploitation positif. Les dons et ventes de la boutique solidaire ont atteint les 3,279 K€ (2,787 K€ en 2016) alors même que les dépenses de collecte augmentaient légèrement de 18 K€ pour notamment renforcer notre présence digitale.

À noter que les subventions et dotations publiques, notamment celles permettant nos interventions dans les centres de rétention, restent majoritaires, à hauteur de 49 % de nos ressources. La générosité du public représente quant à elle 35 % du total.

## RÉPARTITION DES EMPLOIS DES FONDS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC

● **86,75 %**

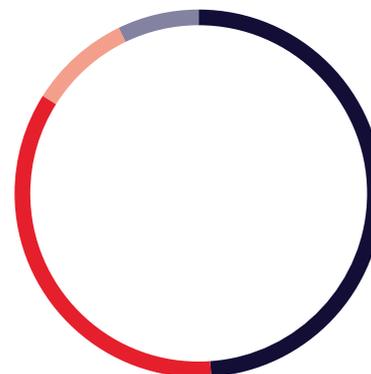
Mission sociales  
(y compris bénévolat)

● **13,25 %**

Frais de fonctionnement  
et de recherche de fonds

## ORIGINE DES RESSOURCES

Ressources collectées auprès du public, dont :	3,42 M€
Dons	3,41 M€
Legs	0,01 M€
Fondations et financements privés	0,65 M€
Subventions et autres concours publics	4,76 M€
Ventes et autres produits	0,91 M€
Total des ressources externes 2017	9,74 M€
Reprise de provisions	0,04 M€
Report ressources exercice antérieur	0,09 M€
<b>Total général</b>	<b>9,87 M€</b>



- **35 %**  
Ressources collectées auprès du public
- **49 %**  
Subventions et autres concours publics
- **9 %**  
Ventes et autres produits
- **7 %**  
Fondations et financements privés

## BILAN

EN MILLIONS D'€	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	Amortiss. Provisions	Net	Net
<b>ACTIF</b>				
<b>I - ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles	0,16	0,12	0,04	0,07
Immobilisations corporelles	4,25	2,85	1,40	1,63
Immobilisations financières	0,33	0,00	0,33	0,31
<b>TOTAL I</b>	<b>4,74</b>	<b>2,98</b>	<b>1,77</b>	<b>2,01</b>
<b>II - ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en cours	0,03	0,00	0,03	0,03
Créances d'exploitation	1,47	0,01	1,46	1,73
Valeurs mobilières placement	0,13	0,00	0,13	0,13
Disponibilités	5,23	0,00	5,23	3,75
Charges constatées d'avance	0,01	0,00	0,01	0,02
<b>TOTAL II</b>	<b>6,87</b>	<b>0,01</b>	<b>6,86</b>	<b>5,66</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11,61</b>	<b>2,98</b>	<b>8,63</b>	<b>7,67</b>

### ACTIF

- L'actif est la valorisation comptable des possessions de La Cimade au 31 décembre.
- L'actif immobilisé représente le patrimoine de La Cimade.
- Il s'élève au 31 décembre 2017 à 1,77 M€ contre 2,01 M€ au 31 décembre 2016. Le patrimoine brut a diminué (-0,6 M€) en 2017 du fait d'un « nettoyage » des immobilisations suite à un inventaire. Il continue à s'amortir.
- L'actif circulant progresse à 6,87 M€ par rapport à 5,66 M€ à fin 2016.
- Le poste Autres créances (ce qui est dû à La Cimade) a diminué de 0,26 M€ à 1,47 M€, en même temps que progresse les recettes (dons, subvention...) cette année.
- Le gain de trésorerie, qui se lit dans les disponibilités passées de 3,75 M€ à 5,23 M€ en un an, provient : de l'excédent de 0,46 M€ et de l'augmentation des dettes fiscales et sociales.

## BILAN

EN MILLIONS D'€	31/12/2017	31/12/2016
	Net	Net
<b>PASSIF</b>		
<b>I - FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres	3,67	3,21
Autres fonds	1,03	1,10
<b>TOTAL I</b>	<b>4,69</b>	<b>4,31</b>
<b>II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	0,03	0,03
Provisions pour charges	0,83	0,68
<b>TOTAL II</b>	<b>0,85</b>	<b>0,71</b>
<b>TOTAL III - FONDS DÉDIÉS</b>	<b>0,57</b>	<b>0,61</b>
<b>IV - DETTES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>		
Dettes	1,96	1,31
Produits constatés d'avance	0,55	0,73
<b>TOTAL IV</b>	<b>2,51</b>	<b>2,04</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>8,63</b>	<b>7,67</b>

### PASSIF

- Le passif du bilan représente les réserves de La Cimade et ses engagements vis-à-vis des tiers.
- Les fonds associatifs augmentent à 4,69 M€ au lieu de 4,31 M€, du fait du résultat bénéficiaire de l'année (+0,46 M€).
- Les provisions pour risques et charges progressent à 0,85 M€. Elles proviennent principalement de l'augmentation de provision pour les indemnités de départ.
- Les fonds dédiés, sommes reçues mais destinées à financer des activités au-delà de 2016, ont diminué par rapport à 2016 à 0,57M€, du fait de l'utilisation de certains fonds dédiés à certains projets.
- Les dettes et produits constatés d'avance sont en augmentation à 2,51 M€ contre 2,04 M€ il y a un an. C'est le fait de l'augmentation des dettes fiscales et sociales.



# UNE ÉQUIPE SALARIÉE RENFORCÉE POUR MENER NOS MISSIONS

L'équipe salariée de La Cimade est au cœur du projet de l'association. Déployés en métropole et en Outre-mer, les 114 salarié.e.s ont mis en œuvre la mission sociale aux côtés des 2 500 bénévoles. L'année 2017 a été marquée par la signature en mars d'un accord collectif qui renove la politique de Ressources humaines. En matière de ressources humaines, les priorités de La Cimade ont été cette année orientées vers la diversité, la mobilité, l'équité et l'égalité entre femmes et hommes comme garantie d'un traitement uniforme pour toutes et tous. Ces principes sont appliqués tout au long du parcours des collaborateurs et collaboratrices de La Cimade, et une attention particulière est portée sur la question du bien-être au travail et de la formation professionnelle.

L'équipe salariée, présente au siège national à Paris, dans les régions, dans les centres de rétention et en Outre-mer, est composée au 31 décembre 2017 de 114 professionnelles et professionnels, dont 75 % de femmes. Cette supériorité numérique se constate dans toutes les catégories professionnelles. Sur 114 salarié.e.s, 20 sont titulaires de contrats à temps partiel, qui sont majoritairement occupés par des femmes (90 %).

L'association a également renforcé l'équipe salariée en soutien au mouvement de bénévoles, avec la création d'un poste de Déléguée nationale en région Franche-Comté Bourgogne, et aux résident.e.s des centres d'hébergement, deux postes créés à Massy et un à Béziers.

En 2017, La Cimade a accueilli 25 stagiaires dont la durée moyenne de stage a été de 4 mois. Parmi ces stagiaires, 24 ont été accueilli.e.s en région, avec un nombre important d'élèves avocat.e.s et d'étudiant.e.s en droit. Une stagiaire a été accueillie au siège à Paris, au sein de la Direction administrative et financière.

## REPRÉSENTANT-E-S DU PERSONNEL ET VIE DE L'ASSOCIATION

L'ensemble des salarié.e.s est représenté par la Délégation unique du personnel (DUP) élue et dont les membres ont été renouvelés en 2017. Les échanges entre la Direction et la Délégation unique du personnel ont lieu chaque mois, et permettent d'avancer dans l'intérêt de La Cimade et de ses salarié.e.s. En 2017, le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) s'est réuni chaque trimestre. Plusieurs visites des locaux ont permis de rappeler des règles en matière de conditions matérielles de travail.

# 5

**POSTES ONT ÉTÉ CRÉÉS  
EN RÉGIONS ET DANS LES  
CENTRES D'HÉBERGEMENT  
EN 2017**



Les négociations annuelles obligatoires de 2017 ont débouché sur une augmentation collective des salaires, la prise en charge des frais de transport des salarié·e·s et des stagiaires au-delà du minimum légal, ainsi que le maintien d'un budget consacré au plan de formation au-delà de la contribution légale obligatoire.

### DES CHANTIERS PROMETTEURS

L'année 2017 a également permis de faire avancer des chantiers importants : classification des emplois et barème de rémunération qui doit voir le jour dès janvier 2018 ; document unique d'évaluation des risques professionnels ; prévention des risques professionnels ; entretiens annuels ; signature d'un nouvel accord collectif ; négociation sur le droit à la déconnexion et formations collectives.

### FORMATION, UNE RÉALITÉ POUR TOUTES ET TOUS

L'offre de formation à La Cimade s'est concentrée en 2017 sur l'accompagnement des salarié·e·s dans l'organisation et l'exécution de leurs missions. Un accompagnement est porté par la Direction des ressources humaines visant à favoriser les parcours individuels de formation.

Les orientations en matière de formation en 2018 ont été de :

- Développer une politique de prévention active en matière de sécurité et de bien-être au travail (sensibilisation aux risques psychosociaux : conditions de travail, gestion des conflits, gestion du stress, etc.).
- Accompagner les salarié·e·s dans l'organisation et l'exécution de leurs missions sur des thématiques communes (recherche de financements, gestion de projets) ou en accompagnement des responsables d'équipes dans leur rôle de management.
- Favoriser la reprise d'un poste de travail suite à une absence de longue durée.
- Favoriser la prise régulière des heures acquises dans le cadre du Compte personnel de formation (CPF) à travers des formations qualifiantes ou un accompagnement à la Validation des acquis de l'expérience (VAE).

« DES AVANCÉES ATTENDUES DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES EN MATIÈRE DE POLITIQUE RH SONT EN PASSE DE VOIR LE JOUR EN 2018, GRÂCE À UN DIALOGUE SOCIAL SOUTENU ET DE QUALITÉ ENTRE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, LES SALARIÉ·E·S ET LES IRP. »

En 2017, au total, 59 salarié·e·s ont bénéficié d'une formation, soit 55% de l'effectif total, pour un budget de 43 572 €, grâce à 29 actions de formations représentant en moyenne 8 jours de formation par personne. Cette année, les salarié·e·s les plus formé·e·s sont celles et ceux qui exercent leur activité en région, en centre d'hébergement ou en centre de rétention et qui représentent 42% de l'effectif salarié. Les salarié·e·s qui exercent leur activité au sein des pôles thématiques et des directions supports (13% de l'effectif salarié) viennent en seconde position en ce qui concerne les formations.

Par ailleurs, 7 actions collectives de formation ont été organisées sur les thèmes de la gestion d'équipes bénévoles, méthodes et outils d'éducation populaire, communication médias, sécurité et conditions de travail. Dans le cadre du Compte personnel de formation (CPF), des actions individuelles telles que des cours de langues, ou des formations bureautiques, ont été réalisées. Ces formations donnent lieu à un titre certifiant ou diplômant. Par ailleurs, 3 salarié·e·s ont bénéficié d'un bilan de compétences, leur permettant ainsi de faire le point sur leurs parcours professionnels. Enfin, un Congé individuel de formation (CIF) a été accordé en 2016 pour une période s'étalant sur 2017-2018.

AU 31 DÉCEMBRE 2017,

**114**

SALARIÉ·E·S (28 HOMMES  
ET 86 FEMMES) CONSTITUENT  
L'ÉQUIPE DE LA CIMADE

EN 2017, 46 SALARIÉ·E·S, ONT  
BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION, DONT

**34**  
FEMMES

**12**  
HOMMES

L'ANCIENNETÉ MOYENNE EST  
DE 6 ANS, TOUTES CATÉGORIES  
CONFONDUES.



# LA CIMADE REMERCIÉ SES PARTENAIRES

La Cimade fait le choix de travailler avec d'autres associations – internationales, nationales et locales – afin de renforcer l'impact de ses interventions. La Cimade a en effet à cœur de favoriser la collaboration, le soutien, l'intelligence collective, la complémentarité au sein du monde associatif et de la société civile en général. Rien ne se ferait sans ses partenaires associatifs, mais également sans nos soutiens financiers : pouvoirs publics, collectivités territoriales, fondations privées et entreprises. Merci à eux. Merci également aux donatrices aux donateurs qui nous ont apporté en 2017 leur confiance et garantissent ainsi notre indépendance. Merci enfin à toutes celles et ceux qui, en France et ailleurs, ont contribué à renforcer la solidarité active avec les personnes migrantes et réfugiées.

**Qu'ils et elles en soient chaleureusement remerciés.**

## NOS SOUTIENS PUBLICS AU NIVEAU NATIONAL

Agence Française de Développement (AFD), Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère de la Santé – Direction générale de la Santé (DGS), Ministère de l'Intérieur – Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN), Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports – FDVA, Ministère de la Justice – SADJAV, Ministère de la Justice – Direction de l'administration pénitentiaire (DAP), Ministère de la Cohésion des territoires – Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et FONJEP.

## NOS PARTENAIRES PRIVÉS

Les maisons d'édition jeunesse qui portent le livre *Eux c'est nous*, Fondation de France, Fondation Un monde par tous, Fondation Tolkien Trust, Fondation Abbé Pierre, Fondation des Droits de l'Homme, La Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme, La Fondation JM Bruneau, UEPAL – Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, Fondation de France – Fondation du groupe UP, Fondation de France – Fondation Bruneau, Fonds de dotation transmission et Fraternité, Bröt für die Welt, Secours Catholique – Caritas France, EKIR, F3E.



La Cimade est membre du Comité de la Charte – Don en confiance.

Les comptes de La Cimade ont été certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes de l'association Hoche Audit et approuvés par l'Assemblée générale de La Cimade du 23 juin 2018.

## ÎLE-DE-FRANCE

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

La Cimade Île-de-France remercie ses partenaires financiers, certains de longue date, qui nous permettent de poursuivre nos actions en faveur des personnes migrantes et exilées et de contribuer à un changement de regard sur les personnes étrangères.

Agence régionale de Santé d'Île-de-France, Barreau de l'Essonne, Barreau des Hauts-de-Seine, Barreau de Seine-Saint-Denis, Barreau du Val-de-Marne, Barreau du Val-d'Oise, Barreau de Paris Solidarité, Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, DDCS 91, Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris, Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France (DRJSCS), Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité, Mairie et département de Paris et Marie de Massy.

Fondation d'entreprise du Groupe MACIF, Fondation Mutuelle Plus, SAGE Foundation, Fonds Suez Environnement Initiatives, Fondation de France.

## LANGUEDOC-ROUSSILLON

### PARTENAIRES FINANCIERS

DRJSCS Occitanie, DDCS 34, CAF de l'Hérault, Conseil régional Occitanie, Conseil départemental 66, Conseil départemental 30, ville de Montpellier, ville de Nîmes, Services sociaux du département de l'Hérault.

### AUTRES PARTENAIRES

Accueil Santé Béziers, Maison René Cassin, ABCR, Restos du cœur, CCAS Montpellier, Fondation Abbé Pierre, AREA, Cada Espelido, CADA Croix Rouge, 115, La Fraternité, Réseau Anaïs, Réseau nîmois des Droits de l'Homme, Forum Réfugiés, CCAS de Sète, Secours Urgence Sétouais, Secours Populaire, Secours Catholique, 2chose l'une, LDH, RESF, Pastorale des migrants, le Bon samaritain, Concerthau, Femmes de soleil, Collectif Sète Terre d'Accueil, les Amoureux de la vie, Emmaüs, ACAT, OXFAM, CCFD-Terre Solidaire, ATD Quart-monde, Peuples Solidaires, CIDF, Cicade, Musée Fabre, BDS, CCIPPP, CCAS de Montpellier, Médecins du Monde, Peuples et cultures, GREF, UJFP, Association des Palestiniens du LR.

## NORMANDIE

### NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Mairie Alençon, CU Alençonnaise, Politique de la ville, DRJSCS BOP 104, Mairie de Rouen, Métropole Rouen, CCAS de la ville d'Alençon.

### AUTRES PARTENAIRES

RESF, Welcome, Maison de la Vie associative.

## CENTRE-OUEST

### PARTENAIRES FINANCIERS

Conseil régional Centre Val-de-Loire, Conseil régional Nouvelle Aquitaine, FDVA, Mairie de Blois, Mairie de Tours, Conseil départemental de la Vienne.

### AUTRES PARTENAIRES

Le Moulin du Roc, Université François Rabelais de Tours, Université de Poitiers, Association Soledev du Master 2 Migrinter, Bar le Plan B, L'Envers du bocal, Espace Mendès-France de Poitiers, Le mois du film documentaire, Communauté de communes de Briance-Combade, Montagne Accueil Solidarité, Festival des Solidarités, Lou Liadour, ville de Meymac, Collectif Chabatz d'entrer, Espace Mirabeau.

## FRANCHE-COMTÉ BOURGOGNE

### PARTENAIRES FINANCIERS

Ville de Dijon, ville de Nevers, ville de Chalon-sur-Saône, ville de Besançon, Emmaüs France, Église protestante Unie de France

### PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Bourgogne Franche-Comté International, FAS, Secours Catholique, Médecins du Monde, CCFD-Terre solidaire

## BRETAGNE PAYS-DE-LOIRE

### NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Fondation Abbé Pierre de Bretagne, Conseil régional des Pays-de-Loire, Conseils départementaux de Loire-Atlantique et d'Îlle-et-Vilaine, villes de Nantes, La Roche-sur-Yon, Rennes, Vannes, Nantes métropole, Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes, DRJSCS des Pays-de-Loire et de Bretagne.

### AUTRES PARTENAIRES DANS LES PAYS DE LA LOIRE

Médecins du Monde, Aides, Ligue des Droits de l'Homme, Gasprom, MRAP / RESF, Secours Catholique, Pastorale des Migrants, Maisons des Citoyens du Monde, Réseau Welcome, Radio Jet FM et plusieurs maisons de quartier à La Roche-sur-Yon.

### AUTRES PARTENAIRES EN BRETAGNE

Secours Catholique, Emmaüs, MRAP, RESF, Maison Internationale de Rennes, Asti de Saint-Brieuc, Crived, Acrimed, Survie 35, Si on s'alliait ?, Radio Canal B et plusieurs centres sociaux à Rennes.

## SUD-OUEST

### NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Conseil régional Occitanie et Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, Conseils départementaux Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Gironde, Pyrénées Atlantiques et Tarn et Garonne, Mairies de Toulouse, Bordeaux et Pau, Barreau de Toulouse.

### PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Médecins du Monde, Amnesty International, RESF, Secours Catholique, FAS, Ligue des droits de l'homme.

## ALSACE-LORRAINE

### PARTENAIRES FINANCIERS

Ville de Strasbourg, ville de Mulhouse, ville de Colmar, UEPAL (Union des églises protestantes d'Alsace et de Lorraine), CDAD (Conseil départemental de l'accès aux droits), nombreuses paroisses protestantes et catholiques, Fonds Transmission et Fraternité.

### AUTRES PARTENAIRES

Conseil des résidents Étrangers, Association Étage - Club des Jeunes, La FEP Grand-Est, CIDFF (Centre d'information des droits des femmes et de la famille), SOS femmes solidarités, ASTU, Le Nid, Planning familial, Collectif pour une autre politique migratoire européenne (Pastorale des migrants, CCFD-Terre Solidaire, TEJE, La Vie Nouvelle), Collectif Judéo arabe pour la Palestine, Cercle du silence, Médecins du Monde, Paroles sans frontières, Casas, Semis, Centre Social Protestant, Secours Populaire, Caritas, Les amoureux au ban public, Paroisses protestantes, Entraide protestante, Conférences Saint-Vincent-de-Paul, Manne, Restos du Cœur, Croix-Rouge, Espoir, Appuis, Accès, Les Tournesols, Adoma (CHRS et CADA), Arsea Sélestat, Les paroisses catholiques et protestantes de Sélestat et de Villé, Association ASF gérant le CADA de Sélestat Benfeld, Le collectif aide aux migrants de Sainte-Marie aux Mines, Association 100 pour 1 Centre Alsace, Ligue des droits de l'homme, Association d'aide aux demandeurs d'asile (AADA), Association franco syrienne, Urgence Welcome, Université de Haute-Alsace, Amnesty International, RESF.

## NORD-PICARDIE

### BAILLEURS PUBLICS ET PRIVÉS

CD59, DRJSCS Hauts-de-France, villes de Lille, Amiens, Soissons, Valenciennes, Denain, Anzin, Feignies, Pont-sur-Sambre, Leval, Rousies, Aulnoye Aimeries, Neuf-Mesnil, Bully-les-mines, Grenay, CCAS d'Harnes, réserve parlementaire de M. Demessine, Direction interrégionale des services pénitentiaires, Agence régionale de santé Hauts-de-France, Fondation Abbé Pierre, Fondation Up, Conseils départementaux d'accès aux droits du Nord.

### PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Fondation Abbé Pierre, RAIL, Plateforme de service aux migrants (PSM), Plateforme migrants du Valenciennois, Conseil de solidarité de Lille.

## OUTRE-MER

### PARTENAIRES FINANCIERS

Agence Française de Développement, Ministère des Outre-Mer, DRJSCS / FDVA.

### PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Collectif Migrants Outre-mer.

### PARTENAIRES ASSOCIATIFS À LA RÉUNION

ALEFPA (Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie), Médecins du Monde et Yourtes en scène.

### PARTENAIRES ASSOCIATIFS EN GUADELOUPE ET GUYANE

Médecins du Monde, LDH, RESF, Aides, la FASTI (dérivé de l'ASTIPA en Guyane), Tet Kolé (Guadeloupe), Entr'aides (Guyane), Force (Guadeloupe) et Flé à Mango.

### PARTENAIRES ASSOCIATIFS À MAYOTTE

Antennes locales d'associations nationales: Médecins du Monde, Secours Catholique, Caritas, Apprentis d'Auteuil, LDH, Céméa.

### Associations locales:

Solidarité Mayotte, Tama, FCCC, Bambao Hima Rihime, Hip-hop Évolution, Ciné Musafiri.

## SUD-EST

### PARTENAIRES FINANCIERS

DRJSCS, Conseil département Bouches-du-Rhône, Direction interrégionale des services pénitentiaires PACA Corse et Languedoc, les réserves parlementaires de Joël GIRAUD et Patrick MENUCCI.

### PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Ligue des droits de l'homme, Amnesty International, COMEDE, Médecins du Monde, Secours Catholique, RESF-RUSF, le réseau Welcome, FEP, FAS, URIOPSS, FAP, Le cinéma Les Variétés (Marseille), Entraide protestante (Marseille, Aix, Avignon), Réseau Hospitalité Marseille, Collectif Agir (Aix-en-Provence), Association JABIR (Aix-Jas de Bouffan), Café 3C (Aix), Académie Bach, AITE, CADDRIS, Collectif 83, Var Migrants, AIDES Toulon, Sud Fraternité, La Mappemonde (Hautes-Alpes), Échangeons le Monde (Gap), Soupes et Bobines (Laragne 05), Tous migrants, ADN (Association pour la démocratie à Nice), H5C (Habitat et Citoyenneté), La Roya Citoyenne, Caritas Italie.

## AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

### PARTENAIRES FINANCIERS

Ville de Lyon, ville de Villeurbanne, ville de Vénissieux, ville de Vaulx-en-Velin, ville de Valence, ville de Grenoble, les communes du Pays de Gex, Conseil général de l'Isère, Conseil général de la Drôme, La Métropole Grenoble-Alpes, DRJSCS, DIRSP et DDCS, Fondation Un monde par tous, DRAC.

### PARTENAIRES ASSOCIATIFS

SAMDARRA, MétaRéso, Coordination des réfugiés en Rhône-Alpes (CORRA), les associations unies de Rhône-Alpes (AURA), Alerte Isère, Migrant en Isère, Observatoire de l'asile en Isère, les Cercles de Silence, Vent d'assos, Copin's.

Médecins du Monde, Secours Catholique, Secours Populaire, Forum Réfugiés, Entraide Pierre Valdo, FNARS-RA, le Barreau de Lyon, Plateau asile Solidarité, la Maison des Passages, FIJI-RA, Emmaüs, Collectif 31, RESF, Tremplin 43, CCFD-Terre Solidaire, LDH, ACAT, DiH-mouvement de protestation civique, Amnesty International, Armée du Salut, Diaconat protestant, Companio, le collectif du printemps des couleurs, le collectif DUDH, MRAP, CIDFF, CLASS, ALPIL, ARCAD, URCLAJJ, AVDL, SAMDARRA, VIFF, le Comede, le Comede Loire, les PASS, RESOVIGI, Entraide Protestante, ADA, Amicale du Nid, Mouvement du Nid, APARDAP, amoureux au ban public, FORSEM, AIDES, le COREVIH Arc-Alpin, Foyer protestant de la Duchère...

## AU PLAN NATIONAL

### LES ASSOCIATIONS NATIONALES AVEC LESQUELLES NOUS DÉVELOPPONS LES PROJETS

ACAT, Aides, les amoureux au ban public, Amnesty International, Ardhis, ATD-Quart monde, ADDE (Avocats pour la défense des droits des étrangers), CCFD-Terre solidaire, Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, Comede (Comité pour la santé des exilés), Emmaüs France, Fasti (Fédération des Associations de Solidarité avec les travailleur-euse-s immigré-e-s), Fédération des acteurs de solidarité, GAS (Groupe accueil et solidarité), Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigré-e-s), Ligue des droits de l'homme, Médecins sans frontières, Médecins du Monde, OIP (Observatoire international des prisons), RESF, Secours Catholique, Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France, Secours islamique France, F3E.



### LES COLLECTIFS

ADFEM (Action et droits des femmes exilées et migrantes), Anafé (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers), Des ponts, pas des murs!, Manifeste euro-africain, CFDA (Coordination Française pour le droit d'asile), Collectif alerte, Collectif ensemble contre la traite des êtres humains, Collectif pour une égalité des droits entre français-es et étranger-e-s, CRID (Centre de Recherche et d'Informations sur le Développement), CoordEurop - La Coordination Européenne pour le Droit des Étrangers à Vivre en famille, Coordination Sud Dom'Asile, FEP (Fédération entraide protestante), FPF (Fédération protestante de France), GENEPI (Groupement étudiants national d'enseignement aux personnes incarcérées), GNCP (Groupe national de concertation prison), MDM (Migrants Outre-mer), OEE (Observatoire de l'enfermement des étrangers), ODSE (Observatoire du droit à la santé des étrangers), PICUM (Plateforme pour la coopération internationale sur les sans-papiers), Plateforme 12 (pour la régularisation des travailleurs-euses sans papiers et l'égalité de traitement entre français-es et étranger-e-s dans les études comme au travail), Plateforme française d'Eunomad, Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, Réseau chrétiens immigrés, Réseau chrétiens de la méditerranée, Romeurope, UCJI (Uni(e)s contre une immigration jetable), UNIOSS, Actions et droits des femmes migrantes et exilées (ADFEM), Ensemble contre la traite des êtres humains, Festival des solidarités.

## NOS PARTENAIRES EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

Migreurop, Coalition Boats 4 people, Commission des églises pour les migrants en Europe (CCME), Euromed Droits, Ecumenical Accompaniment Programme in Israel and Palestine (EAPPI), Collectif Loujna Tounkaranké, PICUM.

### ALGÉRIE

Rencontre et développement, Réseau des avocats pour la défense des droits de l'Homme (RADDH), Ligue Algérienne des droits de l'Homme (LADDH).

### CÔTE D'IVOIRE

Convention de la société civile ivoirienne (CSCI).

### MALI

Association malienne des expulsés (AME), Association des rapatriés d'Afrique centrale au Mali (ARACEM), Caritas Gao.

### MAROC

Caritas Maroc, GADEM (Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants).

### MAURITANIE

AMDH (Association mauritanienne des droits de l'Homme).

### NIGER

AEC (Alternative espaces citoyens), ANDDH (Association nigérienne des droits de l'Homme).

### SÉNÉGAL

REMIDEV (Réseau migrations et développement), PARI (Point d'accueil pour les réfugiés et immigrés de Caritas Dakar).

### TUNISIE

FTDES (Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux).

### CRÉDITS PHOTOS

La Cimade  
 Anthony JEAN  
 Jean LARIVE – MYOP  
 Amanuel GHIRMAI BAHTA  
 Alain FABART  
 Vali FAUCHEUX  
 Célia BONNIN  
 Agnès LEROLLE  
 Olivier PICARD  
 Yann CASTANIER  
 Alexandra BELLAMY  
 François BERNI  
 Lény STORA

Une publication rédigée  
 et coordonnée par Vincent BROSSEL

Éditée par La Cimade

Conception graphique:  
 agencezebra.com

## NOS PLUS CHALEUREUX REMERCIEMENTS À TOUTES LES MILITANTES ET TOUS LES MILITANTS DE LA CIMADE, ET NOS PARTENAIRES

Association de solidarité active,  
La Cimade agit pour les droits et  
la dignité des personnes réfugiées  
et migrantes grâce à ses équipes  
bénévoles et salariées en métropole  
et en Outre-mer.

La Cimade accompagne, héberge  
et défend plus de 100 000 personnes  
étrangères chaque année, et intervient  
en centre de rétention et en prison.  
Elle informe et sensibilise sur les enjeux  
liés aux migrations.



@lacimade

64 rue Clisson - 75 013 Paris  
Tél.: 01 44 18 66 06 - Fax: 01 45 56 08 59

communication@lacimade.org  
www.lacimade.org

ISBN 978-2-900595-48-0



9 782900 595480

# la Cimade

L'humanité passe par l'autre

